

**Archives de l'Etat Civil / Mairie de Monaco (12 septembre 2000)**

**\* LES ENFANTS DE CLAUDE VIGNALIS**

Date de naissance de Claude Vignalis: 28 avril 1716

« « de Aimée Gastaldy: 27 août 1727

**Premier mariage**

**Claude Vignalis / Maria Luigia Bellardy**

7 enfants

Dates de naissance:

Guiseppe-Lorenzo, 22 septembre 1744

Maria Gioseppa, 19 mars 1746

Angela-Maria, 16 mai 1747

Guiseppe, 17 janvier 1749

Onorato (Honoré), 19 juin 1752?

Giovanni, 30 novembre 1752

Gianbattista, 24 mai 1754

Mariage avec Aimée Gastaldy: le 3 septembre 1754

**Second mariage**

**Claude Vignalis / Aimée Gastaldy**

8 enfants

Dates de naissance:

Maria Devote, 20 octobre 1755

Onorato-Caterina, 3 janvier 1758

Gianbattista, 27 mai 1762

Giuseppe- Bartoloméo, 18 septembre 1763

Giovanna- Maria, 4 novembre 1764

Gioseppe-Maria, 6 septembre 1766

**Maria Agostina (Augustine)** 6 janvier 1768

Antonio-Raphaël, 30 novembre 1772

Les Gastaldy descendent de Jean Augustin Gastaldy, anobli en 1675, par le Prince Louis 1er Grimaldi.

**\* Autres Gastaldy relevés:**

- **Gianbattista Gastaldy**, marié à Marguerite Rey

Enfants:

Dates de naissance:

Pietro-Andréa, 4 février 1748

Angelo, 26 juillet 1750

Onorato, 4 septembre 1752

Gioseppe, 20 septembre 1753

Carlo, 24 septembre 1754

Maria Angelica, 3 septembre 1755

Maria, 20 juillet 1757

Giovanni, 22 juillet 1756 ?

Carlo, 6 août 1756 ?

- **Giacomo Gastaldy**, marié à Ana Melon di Pietro

enfant: Francesco, né 2 aout 1766

- **Francesco Gastaldi**, marié à **Giovana Gianpietro**  
enfant: **Angelo Ludovico**, né 20 septembre 1788

Roch Florence	Antoinette Vilette			Claude Vignalis	Aimée Gastaldi
c.1720, Ax M18dc1745	c.1719, Tlse Tlse			N28avr1716 D8vent11Mc o	N27août1727 D20ger10Mco
<b>ARNAUD FLORENCE</b>	M2mars1793 Monaco	Dévote Vignalis	Antoine Raphael Vig	JeanBaptiste Vignalis	<b>AUGUSTINE VIGNALIS</b>
N29avril1749 Toulouse	AF: 44 AV:25	N~1755	N30nov1772 Monaco	N27mai1762 Monaco	N6janv1768 Monaco
D14oct1807 Monaco		D11vendm3 2oct94Nice	D29nivos11 19janv02Mc	D8brumair8 30oct99Nice	D11juin1857 Monaco
		-39-	-30-	37-	
<b>Claudine</b>	<b>JBaptiste</b>	<b>Fortuné</b>	<b>Emanuel</b>	<b>HERCULE</b>	<b>Célestine</b>
N8ventôse2 26fév94Mco	N26therm4 13août96Ni c	N29nivôse7 18janv99Nic e	N2nivôse10 23déc01Nic e	N18ventôs12 9mars04Nice	N22praerial13 11juin05Nice
D17pluviôs4 6fev96Nice	D24fructid7 10sept99Nic	D19juil1865 Monaco (66)		D28mar1879 Campinas José/Cuiaba	D5février1860 Monaco
		M29juil833 CarolineFerry Monaco	N:30mai 1802	M4janv1830 MAVascellos São Paulo	MA: 15 HF: 26
		Clotilde1834 /1926Mco		Amadore Celestina	
		Théodorine N/1837Mco		Adelaïde Francisco1	
		Philippe 1839Mco 1918Menton		Francisco2 Francisco3 Cândida	MFrc03/Théo 8fev1864Mco
		Caroline N~1840Mco		AntonioH Arnaldo1	Alberto/Elvira FrAlvaresFlor
		Adelaïde184 4/1929 Mco		Angelica Arnaldo2 Paulo	<b>Geraldo MottaFlorice</b>
				Ataliba	
				M4janv1854 Caroline Krug	CK: 26 HF: 50
				Ataliba	
				Jorge	
				Henrique	
				Augusta	
				Guilhermo/ Paulo	
				Isabel	

		<b>HERCULE</b>	<b>FLORENCE</b>		
	<b>Maria Angelica Vasconcellos</b>	<b>1815/1850</b> M4janv1830 D18fev1850		<b>Caroline Krug</b>	<b>1828/1913</b> M4janv1854 D Florence
	Amador* «Nhonhô»	N18janv1831 D12oct1894	(Marcello Teresa)	Ataliba(HF:51) N3mai1855	D:SP
	Celestina	N18nov1832 D ?		Jorge N18oct1857	D1943SP
	°Adelaide	N19mars1834 D28mars1834		Augusta N24mai1859	D Florence
	°Francisco1	N27mars1835 D27mars1836	(Cyrillo/Leila)	Henrique N3août1861	
	°Francisco2	N25nov1836 D « « «		Guilhermo/ Paulo N19juin1864	D~1934SP D:24Sept1949 SP
Alberto 19dec1864	Francisco3* «Nhozinho»	N6nov1837 D31oct1917	MThéodorine 8fev1864Mco	Isabel(HF:63) N22oct1867	D Florence
	Cândida	N5avril1839 D31août1899			
	AntonioH*	N27janv1841 D 4sept1916			
	°Arnaldo1	N16fev1843 D29janv1845			
	Angelica*	N16sept1844 D ?	MDelfino UlhoaCintra		
	Arnaldo2 +Mco(26)	N14avr1846 D16janv1872			
	Paulo +bateau(16)	N31dec1847 D ~1863			
	°Ataliba	N11juin1849 D~sept1849	D Maria Angelica 18fev1850		

(\*) Descendance nombreuse

## ARCHIVES MARINE TOULON

### \* **Inscription maritime, Matricule des novices (1816-1826) - 1P4 83 F°199**

Antoine, Hercule, Romuald Florence

taille 1m69, poil châtain, yeux bruns, front relevé, nez bien fait, bouche petite, menton rond, visage ovale

Demeure à Toulon, rue des marchands, n° 7

1823 Enregistré et levé pour les armements, le 10 Septembre et embarqué sur le vaisseau l'Annibal, débarqué le 30 Septembre, passé le même jour sur la flute (le transport), le Dromadaire, capitaine Obriet, débarqué le 15 Octobre. Passé le même jour sur la frégate Marie Thérèse, capitaine Basoche. Continue au 31 Décembre

1824 Débarqué à Rio de Janeiro le 24 mai.

### \* **Rôle de bord de la goélette La Torche 1823 - 1C 1070**

Commandé par M. Dupetit-Thouars, remplacé le 9 février 1823 par Legouarant Louis François (de Gourrin-Morbihan)

Equipage ~ 79 hommes

Le 1er janvier 1823, jusqu'au 3 avril, en réparation dans le port de Toulon. En rade le 3 avril, puis départ.

Pas trouvé **HF** dans mousses, novices, passagers à la ration, matelots 3e classe

- Relâches 1823, auprès de Nice (entre-temps: retours à Toulon): Villefranche: 15/16 avril, 19/20, Antibes: 26/27, Villefranche: 17/19 juillet, Nice: 21/26 août, Lérins: 3/5 septembre, Antibes: 5/6 sept, Nice: 7/8 sept, Antibes: 16/17 sept, Nice: 17/20 sept, Nice: 5/9 octobre, Antibes: 11/15 oct, Nice: 20/23 oct, Nice: 13/16 novembre.

Puis en Italie: Naples (1er décembre), Palerme, Messine, Naples, Livourne, Gènes, Toulon.

### \* **Rôle de bord de l'Annibal 1823 - 2E6 1395 / 2E6 1396 (folio 209)**

Commandant: le comte Blégier de Taulignan

Navire servant de casernement de marins de la nouvelle levée

Reste toute l'année 1823 dans le port de Toulon.

L'Annibal sera réformé, et désarmé au début de 1824, remplacé par le Scipion

C'est une «cayenne» ?

**HF** mentionné: «provenant de levée du 10 septembre 1823, passé sur le Dromadaire le 30 septembre»

### \* **Rôle de bord du Dromadaire 1823 - 2E6 1408 (folio 88)**

Je crois utile de vous répéter les ordres du gouvernement relatifs au blocus que vous devez faire des ports de la Catalogne pour empêcher le ravitaillement par mer de cette province.

**-11 juin** à M de Rosamel

Je m'empresse à votre arrivée en rade... J'a toujours lu avec beaucoup de plaisir et d'intérêt les rapports que vous m'avez envoyé pendant le cours de votre croisière. Le zèle et l'activité que vous avez déployé fixeront sans doute très honorablement l'attention du ministre et du gouvernement

Vous apprendrez sans doute avec plaisir que le dessein du ministre est de faire passer l'état major et l'équipage de la Junon sur la frégate la Marie Thérèse; mais ce mouvement ne devra se faire que lorsque cette dernière frégate sera tout à fait armée au matériel. En attendant, l'intention de Son Excellence est que la Junon reprenne la mer le plus promptement possible, après qu'elle aura renouvelé ses approvisionnements, et fait en rade les petites réparations qui peuvent lui être nécessaires.

**- 11 juin** à M. Le contre amiral de Rotour? cdt une division devant Barcelone

Le ministre désire beaucoup que la force réunie sous votre commandement puisse bloquer les ports des insurgés sur la côte où notre troupes agissent et en même temps contenir les corsaires qui s'arment aux îles Baléares, et surprendre les bâtiments de guerre espagnols, en admettant que ceux en armements à Cadix, à Carthagène et à Barcelone parviennent à en sortir. Son Excellence regarde surtout comme très important en ce moment que la marine coopère très activement au blocus et à la reddition de Barcelone.

L'escadre sous vos ordres se composera du vaisseau le Centaure, les frégates la Junon et la Fleur de Lys, la corvette la Victorieuse, les bricks le Cuirassier, le Dragon, l'Inconstant, les goélettes la Toulonnaise et la (Mornis ?)

**- 20 juin** à M. le contre amiral de Rotour.

Je vous annonce que j'expédierai bientôt le transport le Dromadaire pour porter aux bâtiments sous vos ordres des vivres et de l'eau, dans l'objet de ne pas détourner ces bâtiments de leur croisière pour venir chercher en France ces approvisionnements. Il y aura deux mois de vivres pour le Centaure et les quantités qui ont été consommées par les autres bâtiments depuis leur départ de Toulon; j'y ai fait comprendre les rafraîchissements.

**- 10 Juillet** Rotour et le Centaur envoyés au sud, devant Cadix. Rosamel prend le commandement supérieur des bâtiments du roi qui croisent sur la côte d'Espagne en Méditerranée

**- 12 juillet** Renfort des goélettes l'Etoile et la Jacinthe

**- 16 juillet** à M de Rosamel

Je reçois aujourd'hui une dépêche du ministre par laquelle SE m'exprime le désir que la Junon reste devant Barcelone et m'invite à chercher le moyen de faire conduire la Marie Thérèse devant cette place où elle serait commandée par vous après avoir reçu l'état major et une partie de l'équipage de la Junon. Je ne pense pas cependant que la Marie Thérèse puisse être prête avant le commencement du mois prochain, mais vous devez dans tous les cas l'attendre devant Barcelone.

Sur terre: le 4e corps de l'armée des Pyrénées

**- 14 août** à Rosamel

J'ai l'honneur de vous annoncer que la frégate la Marie Thérèse ira demain en rade et qu'elle pourra mettre à la voile dans 5 ou 6 jours. Elle sera conduite par le capitaine de frégate Deleuil, qui restera en second sur cette frégate. Une partie de l'équipage de la Junon, passera à bord. Je sais que ce mouvement se faisant à la mer doit présenter beaucoup de difficultés, mais

j'ai toute confiance dans vos lumières et dans la sagesse de vos dispositions pour croire qu'il s'effectuera sans confusion et avec tout l'ordre possible.

Marie Thérèse arrive le ~ 27 août devant Barcelone

- **2 septembre** à Rosamel: Le Dromadaire est en chargement et portera à la division 2 à 300 tonneaux d'eau et les vivres qu'elle pourra prendre. Je vous fait expédier 100 fusils, 10 pierriers, 5 espingoles, et les munitions que cette quantité d'armes comporte. Le Dromadaire porte cent marins à la division de M. de Rosamel

- **27 septembre** à Rosamel. Je vous renvoie le transport le Dromadaire

- **3 octobre**: Le Dromadaire est actuellement complètement plein et ne pouvant recevoir d'autres objets, ceux dont vous me faites la demande vous seront expédiés par le Faune. Le ministre a prescrit indépendamment des cent marins qui vous sont envoyés, d'en mettre cent autres à votre disposition. Je croyais que ces derniers auraient pu vous être portés par le Dromadaire, mais il est impossible à ce bâtiment de les recevoir et ils seront embarqués sur le Faune

(HF fait partie des 100 marins envoyés à Rosamel)

- **novembre** Rosamel promu contre amiral

\\\\\\\\\\\\1824

\* **1A3 34: Lettres du ministre de la Marine au commandant et à l'intendant de Toulon 1824, mouvements : rien**

\* **1A3 55: Lettres Préfet maritime, comte de Burgues Missiery, puis Comte d'Augier, puis M. Duranteau, major général, au ministre 1824**

- **20 fevrier**: La Marie Thérèse et le brick Le Faune ont mis sous voile ce matin à 10 heures et demi.

\* **1A3 67: Lettres du comte de Burges Missiery, vice amiral, commandant de la Marine à Toulon aux officiers -1824**

- **15 janvier 1824**. Le transport Le Dromadaire qui avait été poussé par le vent jusqu'à Toulon, va se rendre à Cette (Sète?), pour y débarquer les objets d'artillerie de son chargement. Après cette opération il se portera à Tarragone, où il prendra tout ce qu'il pourra recevoir à bord.

l'artillerie actuelle de ce bâtiment. Les 10 caronades courtes en bronze dont La Torche est armée ont une portée peu étendue, que la marche de cette goélette étant très médiocre, l'attaque comme la défense deviendraient impossibles dans beaucoup de circonstances, M. Legouaran me demande que j'autorise le remplacement des caronades en bronze par un pareil nombre de caronades en fer du même calibre.

- **8 novembre** Paris. à M de Rosamel, capitaine de vaisseau, commandant la frégate la Marie Thérèse, et la division navale devant Barcelone / Confidentielle/  
Monsieur, par ma dépêche du 3 de ce mois, je vous ai fait connaître qu'après la soumission de Barcelone, la frégate la Marie Thérèse et ceux des bâtiments sous vos ordres, dont la présence ne serait plus nécessaires dans les ports ou près des côtes de la Catalogne, devraient revenir à Toulon.

Je vous confie que **cette frégate est destinée à stationner près des côtes du Chili et du Pérou**, avec le brick Le Lancier qui vous ralliera à Toulon et la corvette La Diligente qui doit être expédiée de Brest pour Rio Janeiro où elle vous attendra.

Le brick Le Faune qui est actuellement employé sous vos ordres fera partie de la station du Brésil, et je compte qu'il pourra partir de Toulon avec La Marie Thérèse et Le Lancier qui feront route avec lui jusqu'à Rio Janeiro.

Le pair de France, Ministre... signé Clermont Tonnerre\_\_

\* Notes sur «Lettres du Ministre 1823»

- En février 1823, La Torche dépêchée en «croisière» entre Collioure et Antibes, dans le cadre du dispositif naval, suivant la tension entre la France et l'Espagne. Dans le dispositif: une frégate «Junon», une corvette, trois bricks, et une goélette: La Torche à l'extrémité Est. Surveillance des menaces d'incursion des corsaires espagnols. Surtout durant l'été 1823.
- Le 4 juillet 1823, la Torche capture un corsaire: la Beata Catalina Tomasa, conduit à Toulon.
- Juillet/Août 1823: blocus de Barcelone: ~ 30 bâtiments
- 15 juillet: La Marie Thérèse reçoit l'ordre de se rendre devant Barcelone
- Lettre du ministre suggérant que l'artillerie du siège de Barcelone embarqué sur la Marie Thérèse et le Dromadaire, soit rapatriée à Toulon par les mêmes

\* **1A3 54: Lettres Préfet maritime, comte de Burgues Missiery au ministre - 1823**

- **20 mai**: La frégate Marie Thérèse qui dans sa mise à l'eau le 17 de ce mois s'était arrêtée à l'extrémité de son avant-cale, a été entièrement mise à l'eau ce matin à 9 heures. Elle a été introduite immédiatement après dans la bassin. Ingénieur Baraillier: a supervisé les travaux et le lancement.

- **1er juillet**: départ du Dromadaire pour Barcelone

- **25 août**: départ de la Marie Thérèse pour Barcelone la nuit dernière

- **4 octobre**: départ du Dromadaire pour Barcelone, avec à bord, l'évêque d'Oribuela, accompagné de deux vicaires et quelques religieux de sa suite.

- **20 novembre**: retour Marie Thérèse hier soir à Toulon. Elle avait quitté Barcelone le 16 novembre

\* **1A3 66 : Lettres du Comte de Burgues Missiery, vice amiral, commandant de la Marine à Toulon, aux officiers -1823**

- **1er Mai**. à M. de Rosamel, commandant une division navale.

Je vous envoie la goélette La Torche pour prendre vos dépêches et les informations que vous aurez à envoyer au Ministre. Comme il est possible qu'à son arrivée vous n'ayez pas encore reçu le pli que je vous ai expédié par le brick Le Zéphir, je charge M, Legouaran de vous communiquer tous les ordres qu'il a reçus relativement à la conduite à tenir par les bâtiments du Roi.



Toulon: départ: 20 février 1824. Rio de Janeiro: arrivée 8 avril 1824, départ: 1er mai 1824.  
Rio de la Plata (Uruguay): arrivée: 18 mai, départ: 22 mai. Maldonado: arrivée: 22 mai,  
départ: 30 mai. Valparaiso (Chili): arrivée: 10 août 1824.

- Dénombrement de l'artillerie et des armes à feu dont est armé le bâtiment: 30 canons de 24,  
2 canons de 18, 26 caronades de 24, pierriers, espingoles.

- Equipage: ~ 426 hommes à bord

- Caractéristiques frégate: longueur: 50/52 mètres, largeur: 13 m.

- Consul à Rio, en 1824: comte de Gestas

- **Composition de l'équipage:**

\* commandant en chef: Ducampé de Rosamel. Son secrétaire: Henry Rampal de Marseille  
commandants en second: capitaines de frégate: Charles Bazoches (commandant), Regnaud de  
la Susse, Alphonse Démoges. Lieutenants de vaisseau: Denis Doublet, Louis Barral. Enseigne  
de vaisseau: Joseph Desrousseaux. Aussi à bord: un officier danois: Van Dokum, et son  
domestique.---

\* Etat major: Chirurgien Major: François Levicaire, de Granville

\* Elèves de la marine: Charles D de Rosamel, de Brest, élève de seconde classe

\* Premier maître de manoeuvre: Jean Edouard, 2 second maîtres, contre maître de manoeuvre

\* Quartier maîtres (3)

\* Premier maître canonier: François Michel Fabre, et 4 second maîtres de canonage

\* Maître voilier: Dominique Moulard, aides voiliers, Maîtres de timonerie: Louis Andrac, 2  
second maîtres, 2 aides, Maître calfat: Jean Baptiste Gasquet, second maître: Jean Raud,  
Maître charpentier, second maître charpentier, aides, Pilote côtier

\* Capitaine d'armes: Jean Broch, Garnison: sergent, caporal, tambour, voltigeurs (parmi eux:  
Louis Chevènement, de Paris, de 1804),

\* Musiciens (10 en tout) André Bonasse: chef de musique, Pierre Gouzian: petite flûte, Louis  
Prato: cor, Jacques Cazerive: cor, Denis Roux: second cor;

\* Domestiques: solde: 18 francs, Barbier: Joseph Pomet, Préposés aux vivres: commis,  
tonnelier, boulanger, coq, aide-coq

\* Matelots de Première classe, Matelots de Seconde classe, Matelots de Troisième classe

\* Novices: **Hercule Florence**: débarqué à Rio Janeiro par consentement du général et pour  
cause de maladie le 1er mai 1824. A renoncé à la navigation le 15 avril 1824.

Solde 18 francs/mois. (Dans «détail et motif des paiements à bord»: une cravate: 4 francs):  
Quand il débarque à Rio ?

Après débarquement: «somme (solde) remboursée et passée au compte du nommé Joseph  
Barthélémy», matelot de 3e classe, né au Castellet et inscrit à La Ciotat

PS: débarque malade: pas fait pour la haute mer !

\* Mousses

NB: De nombreux déserteurs signalés à Rio de Janeiro, le 18 avril, parmi les matelots de  
troisième classe. Dont un groupe de corses, tous originaires de Bastia: Joseph Blasini, André  
Ficaja, Antoine Carateny, Antoine Bagala, Thomas Antoni, Thomas Antongiorgi, et Antoine  
Vallevegny de Brest, Hypolitte Pierre de Paris, Jean Gobert de Saint Briec

\* **Rôle d'équipage de la Marie Thérèse - 2E6 1419**

à noter: Hercule Florence: solde: 18 francs, et de supplément: 3 francs de musicien, à compter  
du 5 janvier

\\\\\\\\\\\\1823

\* **1A3 27 - Lettres du Ministre de la Marine au commandant et à l'intendant de  
Toulon: ports 1823**

- **29 janvier**: M le commandant de la goélette La Torche, M. Legouaran, m'a transmis des  
observations qui lui ont été faites par son prédécesseur, M. Dupetit-Thouars, relativement à

- Commandant: Jean Durbec, puis à compter du 20 février 1823: Jean Nicolas Obriet ( de Belle Ile en Mer)

Equipage ~ 77 hommes

Artillerie: caronades de 24:8, pierriers d'une livre: 4, espingoles: 2, canons de 12:2

- **HF** pas mentionné dans l'équipage (mousses ou novices), mais figure sur la liste dans la rubrique: «officiers marinières et marins destinés pour la frégate la Marie Thérèse en croisière devant Barcelone»

Mention à son nom (références au précédent sur la liste): «Provenant de Id (Annibal), Débarque et passé Id-Id, sur l'Etoile, pour se rendre à bord de la Marie Thérèse. Réembarqué à Barcelone».

Autre mention: «débarqué et passé sur la Marie Thérèse le 15 octobre 1823. Porté en reprise sur la Marie Thérèse 1823 (folio 139)»

- De nombreux grenadiers et voltigeurs embarqués à Saint Florent et Ajaccio, et débarqués à Toulon et vice versa: 31 janvier, 27 mars, 8 avril, 19 mai (relève de troupes: 2 bataillons du 99e de ligne)

- Relâches: de janvier 1823 à juin: allers et retours avec la Corse

Puis Mataro (Espagne): 10 juillet. Retour Toulon: 28 août, jusqu'au 4 octobre.

Puis Mataro: 10/15 oct, Palamos: 15/25 oct, Tarragone: 16/17 nov, Barcelone: 17 nov/24 déc, retour Toulon: janvier 1824

**HF est engagé et levé le 10 septembre 1823. Casernement durant 20 jours (10/30 sept) sur l'Annibal dans le port de Toulon HF est destiné à l'équipage de la Marie Thérèse stationnée devant Barcelone depuis ~ 20 août. Embarqué (le 30 septembre) sur le transport (la flûte) le Dromadaire qui est rentré d'Espagne (le 28 août) et en attente de retour en Espagne. Départ du Dromadaire pour Barcelone (4 octobre). Devant Mataro, passé en transit sur la goélette l'Etoile (15 octobre), puis sur la Marie Thérèse. Retour Marie Thérèse à Toulon (20 nov). Départ Marie Thérèse pour Rio Janiero (20 février 1824)**

**NB: Erreur de date dans «matricule Novices»: mentionne HF débarqué le 24 mai à Rio. Or la Marie Thérèse n'était plus à Rio le 24 mai. (mais à Maldonado). Bourroul, comme le rôle de bord et d'équipage de la Marie Thérèse indiquent: débarqué le 1er mai à Rio Janeiro**

**\* Rôle de bord de la Marie Thérèse 1824 - 1C108**

- «Le contre-amiral De Rosamel qui va entreprendre une campagne dans les mers du Sud».

- **Relâches du bâtiment:**

## ARCHIVES MAIRIE de MONACO, Etat Civil

Recherches dans tables décennales (sur les *Florence*): naissances, mariages: avant 1900. (Après: autorisation à demander au Procureur général de la principauté, Palais de Justice). Décès: vus jusqu'en 1941

Début des tables dec: Pluviôse An 8.

Registre actes mariage: registre commence le 23 septembre 1793, actes naissances (baptême): commence le 6 octobre 1793. Avant: en italien

**Nota:** Fortuné en 1852, 1855: mentionné «Consul de la ville, chargé de l'état civil»

Monaco, époque révolutionnaire: mentionnée: «département des A-M, arrondissement communal de Monaco

\*Reste à copier: Actes naissance: Caroline Ferry: An 10, folio15. Clotilde Florence: 1834, folio 6. Théodorine Florence: 1836, folio 4. Philippe Florence: 1839, folio 2. Caroline Florence: 1840, folio2. Adélaïde Florence: 1844, folio 5.

### \* Acte de Mariage d'Arnaud Florence et Augustine Vignali, Monaco, 2 mars 1793

Libro VIII de Matrimony 1789/1793

Li 2 marzo,

Il cittadino Arnaldo Florence, figlio del fu Roco e di Gioanetta Vilette, nativo de Tolosa, chirurgo maggiore del tersio battaglione de volonta.. de la haute garonne, e la cittadina Agostina Vignali, figlia del cittadino Claudio e della cittadina Amata Gastaldy conjughi di Monaco ricevute la deposizioni di due testimony per la stato libero da medesimi e presa tutte la necessarie precaussioni senpa che siasi scoperto nesum impedimento per motivi a noi ..... sono stati conginati pu matrimonio li 2 .. per verba de presenti a giusta il rito di Sta Chiesa Romana in questa parrochia da me pretre? Marc AurelioMottoni ... presenti a testimony da me richiesti e sacerdoti don Francesco Rey e don Pietro Massone.

Le citoyen Arnaud Florence, fils de feu Roch et de Antoinette Vilette, né à Toulouse, chirurgien major du 3e bataillon des volontaires de la Haute Garonne, et la citoyenne Augustine Vignali, fille du citoyen Claude et de la citoyenne Aimée Gastaldy, .... à Monaco, reçu la déposition des deux témoins sur l'état de liberté .... et pris toutes les précautions nécessaires .....aucune opposition... pour ce motif .....selon les rites de la sainte église romaine dans cette paroisse.... le pretre Marc Aurèle Mottoni ... en présence des témoins dont j'ai requis le sacerdoce: don Francesco Rey et don Pietro Massone

**\* Acte de mariage: François Florence/Théodorine Florence, Monaco, 8 Février 1864**

L'an mil huit cent soixante quatre, le huit du mois février, à six heures du soir  
Par devant Nous, Théophile Bellando, Chevalier de l'ordre Saint Charles, adjoint au maire  
remplissant les fonctions d'officier de l'Etat Civil de la commune de Monaco, en empêchement  
du maire

Ont comparus

Monsieur François Florence, propriétaire, né à Campinas, province de Saint Paul, le seize  
décembre mil huit cent trente sept, demeurant en cette ville de Monaco depuis six mois révolus,  
fils majeur de Monsieur Hercule Florence et de la défunte Dame Marie Angélique Alvarès  
Machado de Vasconcello d'une part,

Et Mademoiselle Théodorine, Eléonore, Antoinette, Célestine Florence, née à Monaco le vingt  
six mars mil huit cent trente sept, y demeurant et domiciliée, fille majeure de Monsieur Fortuné  
Florence, capitaine de Génie et de Madame Magdeleine Florence, née Ferry, ici présents et  
consentants d'autre part.

La deuxième publication n'a pas eu lieu en vertu de la dispense accordée par son Altesse  
Sérénissime, Monseigneur le Prince de Monaco, à la date du trois février mil huit cent soixante  
quatre. (Une expédition de la dispense de Charles III a été annexée)

Aucune opposition au dit mariage ne nous ayant été signifiée, le futur époux nous a remis  
1° Les extraits de son acte de naissance 2° Un certificat constatant qu'il n'a jamais contracté  
mariage à Campinas, lieu de sa naissance et de sa résidence 3° Le consentement à son mariage  
a lui donné par Monsieur Hercule Florence, son père, daté de Campinas le trente novembre mil  
huit cent soixante trois.

...Nous en avons dressé le présent acte en présence de Monsieur Antoine Bellando, lieutenant  
colonel en retraite, commandant de la Garde Nationale, Chevalier de Saint Charles, et de la  
Légion d'Honneur et de la médaille de Saint Hélène, âgé de soixante seize ans; Jacques  
François Aillaud de Sausses, major en retraite du service d'Italie, âgé de soixante quatre ans;  
Félix Gastaldy, Vice consul d'Espagne, âgé de quarante deux ans; et Domingos Leite  
Penléado junior, cousin de l'époux, âgé de vingt deux ans, demeurant en cette commune,  
lesquels témoins, ainsi que les époux, les pères et mères de l'épouse ont signé avec nous le  
présent acte..

**\* Acte naissance Caroline Ferry**

Née le 11 Prairial An 10 (1801)

Magdeleine, Elisabeth

filles de Michel, Louis, Charles, Antoine Ferry et Anne, Maris, Elisabeth Gastaldi

témoins: Charles Antoine Voliver, juge de paix, 35 ans

François Voliver, prêtre, 34 ans

Antoinette, veuve Seggi, 62 ans, voisine de l'accouchée

**\* Acte de décès: Fortuné Florence, Monaco, 19 Juillet 1865**

**\* Acte de décès: Arnaldo Florence, Monaco, 16 Janvier 1872**

**\* Acte de décès: Madeleine Ferry, Monaco, 2 Janvier 1899**

**\* Acte de décès: Clotilde Florence, Monaco, 7 Novembre 1926**

**\* Acte de décès: Adélaïde Florence, Monaco, 4 Avril 1929**

**\* Acte de mariage: Fortuné Florence/Magdelaine Ferry, Monaco, 29 Juillet 1833**

**\* Acte de décès: Célestine Florence, Monaco, 5 Février 1860**

## **Famille VIGNALI**

### **Naissances**

(Enfants Claude Vignali et Aimée Gastaldy)

**Gian Battista, Gioseppè (Jean Baptiste)** : 27 mai.1762

Giuseppe, Bartoloméo, Constanzo: 18 septembre 1763

Giovanna, Maria: 4 novembre 1764

Gioseppe, Maria, Felice: 6 septembre 1766

**Maria, Agostina (Agustine)** : 6 janvier 1768

Antonio, Raphaël: 30 novembre 1772

### **Décès**

\* **Amata (Aimée)** : 20 germinal an 10

75 ans, née Gastaldi, fille Barthélémy Gastaldi et Thérèse Rey

\* **Claude**, François: 8 ventôse an 11

86 ans, époux Gastaldi, né à Monaco, fils de Joseph Vignali et Magdeleine Barriera, mari en seconde noces d'Aimée Gastaldi

\* Antoine Raphaël: 29 nivôse an 11

époux Rey, fils Amata et Claude Vignali, né à Monaco, mari en première noce de Angélique, Paule Rey

\* Félicien: 4 frimaire an 11

5 mois, né en Piémont, département de la Gésia?, à Mapserano? fils Antoine Raphaël Vignali et Angélique Rey

### **Notes**

\* Formules utilisées en l'An I I: Par devant le Corps Municipal, (Antoine Strafforelli et Ignace Trémois) assemblé dans la maison commune

Parrains et marraines

Pour certains: s'étant pourvus des cérémonies ecclésiastiques par devant le citoyen Marc Mottoni, curé constitutionnel de ce Fort

\* Nombreux mariages de jeunes filles monégasques avec les soldats arrivants

- citoyen JFrançois Chiffert, capitaine du 2e bataillon de la 22e demi-brigade, natif de Saint Madon?, dept Haute Saône, district de Jussay et la citoyenne Hippolite Bellando, native de Fort Hercule (9nov1793)

-citoyen Jean Baptiste Léon Petit, employé administratif des hôpitaux, natif de Paris et citoyenne Magdeleine Rey (6frimaireAn II)

-citoyen Fortuné Delaitre, capitaine au 4e régiment d'artillerie, venant de Haute Garonne, et Camille Sigaldy, fille du capitaine des gardes du corps du Prince.

\* Hopital: citoyen Claude Bastide: directeur de l'Hopital militaire du Fort Hercule (de nombreux morts signalés à l'hôpital militaire)

## ARCHIVES DEPARTEMENTALES NICE

### \* Série L (époque révolutionnaire)

vus:

L 20, réquisition draps Hopital militaire: rien

L225, an 3, affaires militaires arrêtés représentants peuple: rien

L231, mouvement troupes: rien

L239, an 8 service santé: photoc

L240, an 2/8 aff militaires, hôpitaux; rien

L333, an 2/3 monaco dépenses garnison: rien

L36, L37, L120, L130, L270: Ecole Centrale de Nice

### \* Série K (Registre des Arrêtés de la Préfecture, Répertoire: Consulat et Empire)

vus:

K1: 209: licee litteraire: 232, 258: école centrale, 259: écoles primaires

K2: école centrale, nominations: 56/57/76/77/80, règlement: 101à105, nomination Fodéré/ Florence statistique

K3: 25, 26, 36, 133, 136, 198, école: 271, 273, santé: 169, 240, 244

K4: 26, 64, Fodéré: 239, école: 56, 65, 74, 117, 128, 250, 288, 305, 370, médecins: 341

K5: 221: liste médecins

K6: fièvre jaune: 20, 27, 29, 158, 164, 186, impôts: 44,148, 152, 166, 208, 209, Ligurie: 190, 196

K7: impôts: 1, 25, 43

### \* Série P vus: P35, P40

\* H dépôt 1 / 1Q3 (Archives hospitalières) correspondance hôpital militaire: rien

\* 24P22 à 24P25: Inscription maritime (24P24: matricule des mouses 1816/1820): rien

Notes: -Arnaud, Pr école centrale pdt mission statistiques

- toute l'année 1802: travail statistiques

- stats arnaud: derniers chapitres=croquis de peuplades indigènes~ Hercule Amazonie

- plusieurs emplois en même temps: école, santé, stats

- Arnaud prend la suite de JB Vignalis (décès An 8) comme Pr dessin Ecole Centrale?

- Arnaud proche (ami) Fodéré: ensemble santé/école/satistiques

- dernière tentative Chateauneuf Randon pour sauver école centrale (école arrondissement): nov 1802-août 1803

### Emplois Arnaud

- été 1794: arrive Nice: réquisition ?. Tailleur ? qqs temps, jusqu'à mi-96 ?

- officier de santé à Nice: 1794 ?/1799 ou 1804 ?

- professeur de dessin: 1800/1805 (commence à la mort JB Vignalis, oct 1799?)

- mission statistiques (en parallèle): sept 1801/ janv 1803 + début 1803: cours dessin gratuits

- professeur dessin jusqu'en 1805

- percepteur Vintimille: août 1806/ oct 1807 (décès)

### 1\* Arnaud Florence officier de santé

\* **L225**

Arrêté des représentants du peuple, députés par la Convention nationale près de l'Armée d'Italie, **9 thermidor An 2 [jul 1794]**

Arrêtent que la maison dite ci-devant le Palais du Prince au Fort Hercule sera remise en totalité sous 4 jours à disposition de l'agence des hôpitaux pour fournir un établissement de santé assez considérable pour y retenir la majeure partie des évacuations en provenance de la vallée d'Oneille.

Signé Ricord, représentant du peuple dans l'armée d'Italie  
- (Arrêté suspendu le 11 thermidor an 2)

\* **Registre du Directoire exécutif, 9 brumaire An 6 [oct 1797]**

réclame plus de sévérité dans la délivrance des congés aux militaires

Les volontaires de la première réquisition, dispensés de se rendre aux armées en vertu des exemptions provisoires feront constater leur état d'infirmité par deux officiers de santé en chef d'un hospice militaire qui leur délivreront un certificat et déclareront expressément qu'il y a lieu que le volontaire visité est absolument hors d'état de faire aucun service militaire, et qu'il doit être définitivement réformé

\* **L239** (cf photocop)

**rapport de Fodéré et Arnaud Florence**, après visite de Pierre Duck, marchand, réquisitionnaire

**15 messidor An 7 [juin 1799]**

avons reconnu que ce citoyen est attaqué d'une oppression de poitrine habituelle, avec crachement de sang qui se renouvelle très souvent, accompagné de fièvre ardente dont nous avons été témoins et comme il est par divers certificats... qui lui ont fait obtenir des dispenses provisoires depuis 4 ans, déclarons que le dit citoyen est attaqué d'une maladie opiniâtre, qu'il est susceptible d'une dispense définitive

NB: Arnaud signe: «officier de santé à l'hôpital militaire de Nice»

\* **K3, p97 : 28 prairial An 10 [mai 1802]**

Arrêté de suppression de l'hôpital militaire, à compter du 1er messidor prochain [juin 1802]

Le traitement des militaires malades continuera dans les hospices civils de Nice. Les officiers de santé de l'hôpital militaire continueront leurs soins aux malades.

«Les talents et connaissances distingués de ces estimables citoyens méritent cet hommage de la part de l'administration supérieure»

Il y avait à Nice 3 hospices civils et un hôpital militaire « renfermés dans la ville»

l'hôpital militaire se trouvait rue Egalité, occupé autrefois par l'intendant et le gouvernement de l'administration sarde.

\* **L240**

Projet de transfert de l'Hôpital militaire au couvent Saint-Bernard et de la Charité, bâtiments nationaux, mais leur situation est inconvenante et insalubre. (date? an 2/8)

Nice: épidémie de choléra asiatique en 1835

\* **K4, p 342 :**

2e jour complémentaire, après **fructidor An 11 [août 1803]**

liste des médecins..

Arnaud **Florence** dans la liste «officiers de santé», rang après docteurs en médecine et chirurgiens  
catégories en vigueur à l'époque: médecins, chirurgiens, apoticaire et sage femmes  
Fodéré était lui docteur en médecine , ainsi enregistré par la commission de santé

**\* K5, p 221**

2e jour complémentaire an 12, après **fructidor an 12 [août 1804]**

liste des médecins

«sont reconnus légalement reçus et ayant droit d'exercer en leur qualité respective»

Arnaud **Florence** dans la liste «officiers de santé»

Dans sage-femmes: Angélique Martin, née Ville

**\* K 6 :**

**15 brumaire An 13 (fièvre jaune) [oct 1804]**

une maladie contagieuse s'est déclarée sur les côtes d'Espagne, le port de Livourne est aussi infecté. Des bateaux échappés du port de Malaga cherchent à se réfugier sur les côtes de ce département

des postes de surveillance seront établis

A Nice: un poste de 11 hommes entre la batterie du fort Sainte Helme et l'embouchure du Var et un autre entre la ville et la batterie

à Villefranche: 7 hommes à la batterie de Beaulieu

à Eze, au petit cap Estelle

au port de Monaco

au port de Cap Martin

**\* K6**

**2 frimaire An 13 [nov 1804]**

Le foyer de fièvre jaune a presque détruit Malaga, elle porte le ravage à Cadix, Cartagène et Gibraltar. Il règne depuis plusieurs mois à Livourne, dont les citoyens cherchent à s'échapper de ce foyer de mort pour pénétrer dans des terres non infectées.

Tout arrivant venant de Livourne ou d'Espagne et point porteur d'une patente de santé ou qui se serait soustrait aux lois de la quarantaine, sera sur le champ arrêté.

**\* Notes** - le ministre de la guerre réclame «charpie et vieux linges» pour les hôpitaux\_

- «salut et fraternité»: fin de lettres

- Monaco: Dominique Oneille, arrêté, suspect d'émigration

- Monaco, rues: Basse, de Loretto, Grande rue, des briques (y habite Pierre Gastaldi)

- la guillotine à Nice: place Egalité

- Etat des citoyens que la commune de Fort Hercule a depuis 16 mois fourni aux armées (28 nivôse an 2): nombreux sur la frégate «la Vestale», station à Villefranche. Les Dureval, Antoine et Pierre, 28, 30 ans: embarqués pour l'Amérique et le Levant

- métiers du port de Nice: charpentiers, calfats, scieurs de long, tonneliers, cordiers, voiliers, forgerons, ferblantiers

**2\* Arnaud Florence, professeur à L'Ecole Centrale de Nice**

*- L'école centrale de Nice, avant Arnaud Florence*

**\* L 36, p 65a: séance du 1er fructidor An 4 [Août 1796] (photocop)**



Arrêté de l'administration centrale portant établissement et organisation d'une école centrale du département

Art VI: l'administration nomme pour remplir les fonctions de jury, les citoyens... **Jean Baptiste Vignalis**, de Monaco (3 membres du jury)

**\* L120, p 124: Correspondance avec le ministre de l'Intérieur, 9 frimaire An 6**

Lettre invitant les administrateurs à former une bibliothèque et nommant le citoyen Philippe Rusca, frère du brave général de ce nom, conservateur du dépôt littéraire de Nice, qui sera chargé également de réunir les collections éparses et de former la bibliothèque de l'école centrale.

**\*\* L130, p128: Correspondance avec le secrétaire du Directoire exécutif envoyé à Rome, 7 prairial An 6**

Lettre d'envoi d'un «arrêté du directoire qui met à la disposition du citoyen **Vignalis** deux tableaux, par lui choisis au Vatican, pour l'école centrale (7 prairial). Certificat du secrétaire qui constate que ledit Vignalis n'a obtenu que deux tableaux, l'un représentant Jésus chassant les vendeurs du Temple, par Valentin, l'autre Jésus aux limbes, par Gérard Della Notti (15 brumaire an 7) signé Florens

**\* L37, p78a: séance du 25 pluviôse An 7**

Arrêté déclarant nulle la nomination du citoyen Jaume en qualité de professeur de langues anciennes à l'école centrale, «attendu que de son propre aveu, il n'en sait qu'une seule: le latin».

**\*L37, p 80: séance du 22 ventôse An 7**

L'administration centrale demande l'autorisation de demander aux administrateurs des riches musées de Turin, des instruments de physique et une collection d'histoire naturelle, pour l'usage de l'école centrale du département

**\* L270, An 7**

Loi qui affecte comme local à l'école centrale du département les bâtiments et jardins des ci-devant Augustin Deschaussées de Nice

**- Arnaud Florence professeur à l'école centrale de Nice**

**\* K1, p 209 Arrêté du Préfet Florens, portant création d'un Lycée littéraire à Nice 15 floréal an 9 [avril 1801]**

Considérant que l'intérêt général et l'intérêt particulier du département exigent que les sciences et les arts y soient propagés

Considérant que si les belles lettres y ont été peu cultivées jusqu'à présent, elles peuvent cependant y fleurir avec bonheur, puisqu'il a produit dans le siècle des hommes qui l'ont le plus illustré par leur génie et leurs connaissances

Considérant qu'un des moyens les plus efficaces pour y parvenir serait de former une réunion d'hommes éclairés qui par leurs travaux, leur zèle, et leurs soins y répandraient le goût des arts, des sciences et des belles lettres,

Arrête:

Article premier: Il sera établi à Nice une réunion des gens de lettres qui portera le nom de Lycée littéraire

Art second: Seront membres du lycée, les citoyens Malbéqui, Romey et Mieulle, membres du jury central d'instruction, Fodéré, Ferrogio, Raybaud et **Florence**, professeur de l'Ecole Centrale du département et Giraudi, bibliothécaire de l'école centrale.

Art 3 : Les citoyens désignés s'assembleront dans une des salles de l'école centrale le 20 de ce mois, pour élire deux nouveaux membres, puis 5 autres.

**\* K1, p 232**

**23 prairial an 9**

chaires des professeurs de langues anciennes, belles lettres et histoire de l'école centrale, vacantes, sont mises en concours. Ouvert le 15 thermidor, puis repoussé au 15 vendémiaire.

**\* K1, p 259**

**25 thermidor an 9**

Organisation des écoles primaires

Art 1 : les écoles primaires seront organisées dans le département pour être en activité au 15 vendémiaire prochain.

Art 2 : un concours sera ouvert pour les places d'instituteur

**\* K2, p 56**

**11 frimaire an 10**

Arrêté, nomme le citoyen Jacques Roman Pr de belles lettres et le citoyen Joseph Jaume Pr de langues anciennes à l'école centralé de Nice.

**13 frimaire an 10**

Création d'une commission administrative pour l'école centrale. Une commission de trois membres pris parmi les professeurs sera chargée de l'administration intérieure, de l'exécution du règlement, et de la proposition de toutes les mesures nécessaires pour l'amélioration de l'enseignement

Nommés pour l'an 10: Fodéré, Ferrogio( Pr de mathématiques), Roman

**\* K2, p77**

**8 nivôse an 10**

Citoyen Jean-Baptiste Pierrugues nommé Pr d'histoire

Citoyen Antoine Bonaventure, concierge, pour seconder le citoyen Lauzerat (traitement 600f/an) .Citoyen Risso jardinier en chef, et Victor Vêran, jardinier.

**\* K2, p 80**

**12 nivôse an 10**

nomination du citoyen Loquez a la chaire d'histoire naturelle

vu la pétition présentée le 25 fructidor an 7 par le citoyen Loquez qui a exposé qu'étant en tournée pour faire des découvertes utiles en sa qualité de membre de l'académie des Sciences de Turin, son nom fut inscrit sur la liste des émigrés

considérant que les renseignements pris sur sa personne lui ont été généralement favorables, considérant que les ouvrages utiles publiés par le citoyen Loquez, ses observations sur l'étincellement et l'ignition du bois par l'acier (ouvrage traduit en anglais) lui ont valu la considération de l'ancien gouvernement

considérant qu'adjoint à la commission chargée de parcourir les communes pour la statistique du département, il a été très utile aux membres de cette commission

Arrête:

l'élection faite le 11 de ce mois par le jury d'instruction près de l'école centrale est approuvée.

**\* K2, p 101 à 105**

**15 nivôse an 10**

**Règlement de l'École Centrale de la ville de Nice**

Considérant que les règlements actuels de l'école centrale sont insuffisants et voulant donner à cette institution tout le degré d'utilité dont elle est susceptible

Arrête ce qui suit: .

**- Section première: Du mode de l'enseignement**

Article premier: l'enseignement est progressif de manière que les élèves ne fréquentent que les classes qui sont à leur portée et ne puissent passer à des classes supérieures qu'après en avoir été jugé digne par un examen.

Article deuxième: ... chaque professeur prend le nom, âge, et certificat d'étude de chacun des élèves, y joint ses observations et remet sa note à l'administration de l'école qui reste chargée de la susdite distribution...

**- Section deuxième: Objet de l'enseignement**

Art 3: Le professeur de langues anciennes... d'histoire et de belle lettres

Art 4: **le professeur de dessin** fait l'application de cet art à toutes les professions qui en ont un besoin direct, particulièrement à l'architecture, au génie, la serrurerie, la menuiserie et autres branches des mécaniques.

C'est pourquoi après avoir achevé de donner à ses élèves la théorie du genre de la figure et de la perspective linéaire, il les divise en deux classes; ceux qui se destinent à la peinture proprement dite et ceux qui désirent embrasser une autre profession; il insiste pour ces derniers dans les théories du genre de l'ornement, de la fleur, feuille, etc..dans la touche comparative des solides et des fluides etc...

Art 5 : le professeur d'histoire naturelle divise ses cours en trois années; il enseigne dans la première année la minéralogie, la géologie et la botanique.

dans la seconde: la zoologie, la mammalogie, et la botanique

dans la troisième: l'ornithologie, l'ictiologie, l'entomologie, et l'helminthologie.

Il conduit ses élèves pendant les trois premiers mois du printemps deux fois au moins par décade en rase campagne pour leur apprendre à étudier la nature en grand dans ses productions des trois règnes.

Art 6: le professeur de grammaire générale.. il fait particulièrement usage de la grammaire de Dumarsais, de la logique de Port royal, de Locke et de Condillac

Art7: le professeur de mathématiques s'attache particulièrement à en appliquer les données au commerce, à la navigation, à la construction des vaisseaux, à l'art de l'artilleur, etc..deux fois par décade en rase campagne pour leur enseigner l'art de la trigonométrie et spécialement l'arpentage

Art 8 :le professeur de physique et chimie

Art 9 : chaque année, quinze jours avant la clôture des classes tous les professeurs doivent dresser l'exposé des matières qu'ils ont enseigné dans leurs classes respectives et de la marche qu'ils ont tenue: cet exposé est remis au préfet qui le rend public par l'impression

**- Section Troisième: des leçons et des études**

Art 10e: l'enseignement des langues, de l'histoire, des belles lettres, de la logique, du dessin, et de l'histoire naturelle a lieu tous les jours; celui de la physique et chimie et des mathématiques, tous les deux jours.

Art 11, 12e: la physique et la chimie sont enseignées tous les jours pairs à deux heures après midi. Mathématique, pair, dix heures matin; la durée des leçons est de deux heures.

Art 13e: Les leçons de langue et de grammaire générale commencent à huit heures et finissent à dix. L'histoire: dix du matin jusqu'à midi. Les belles lettres deux heures après midi jusqu'à quatre heures. Les dessin depuis quatre jusqu'à six, à la lumière en hiver et en plein jour en été

Art 14e : la bibliothèque

**- Section Quatrième: Ouverture et vacances de l'école**

Art 15e : l'ouverture de l'école a lieu le premier brumaire

Art 16e : les grandes vacances commencent depuis le 15 thermidor de chaque année, jusqu'au premier brumaire suivant

Art 17e : durant l'année scolaire, il n'y a d'autres vacances que les jours de quintidi, décadi et fêtes nationales

**- Section Cinquième: Des examens**

Art 18e : Il y a des examens particuliers, et des examens publics, sans compter les examens extraordinaires

Art 19e : Les particuliers ont lieu dans chaque classe le premier de chaque mois. Les professeurs tiennent un registre du nom des élèves qui ont le mieux profité. Ce registre contient aussi des notes sur la conduite de chaque élève.

Art 20e : Les examens publics l'un le premier germinal et l'autre le premier thermidor. Une assemblée générale des professeurs et du jury d'instruction décide quels élèves ont le mieux mérité de monter à une classe supérieure

Art 21e: ne sont admis aux examens publics que les élèves avantageusement notés sur les registres des professeurs; à cet effet, le 20 ventôse et le 20 messidor, ils donnent un extrait de leur registre à l'administration.

Art 22e : des prix sont solennellement distribués le 15 thermidor. Les élèves qui les ont obtenus jouissent des avantages accordés pour l'admission à l'école polytechnique;

**- Section Sixième: Des élèves**

Art 23e à 29e: conditions d'âge: admission à seize ans. La somme de 20 francs pour toute l'année et tous les cours.

**- Section Septième: Des employés de l'école**

Art 30e à 33e : concierges et jardiniers

**- Section huitième: Administration de l'école**

Art 34e à 37e : elle est confiée à une commission de trois professeurs..

**\* K3, p 36: Arrêté Préfet Chateaufort-Randon, 4 ventôse An 10 [fev1802]**

(sur la distribution des prix accordés aux élèves de l'Ecole Centrale)

La distribution a été retardée, jusque là

Considérant qu'il importe à l'encouragement et au progrès de l'instruction de la jeunesse de donner à cette distribution tout l'éclat digne de son instruction et d'aviver l'esprit public, Arrête:

Elle se fera le 5 ventôse prochain dans la salle dite décadaire

(...le lycée établi à Nice par les soins de mon prédécesseur)

convoque toutes les autorités civiles, judiciaires et militaires...

Le cortège, accompagné d'une garde d'honneur prise dans les troupes de ligne, les tambours en tête, et au milieu de deux haies, bordée la droite par la Garde Nationale, la gauche par la troupe de la ligne, se rendra à la salle décadaire en passant par la rue Municipale, place et rue Egalité, rue du Bon Air, et Cours. Un détachement de la gendarmerie nationale à cheval, sera en tête.

(le préfet habite rue La Raison)

Arrivée du cortège du préfet, reçu par le jury d'instruction et la commission administrative de l'Ecole Centrale, la musique exécutera l'air: «Où peut-on être mieux»

discours du jury: citoyen Mieulle

musique: ouverture d'Iphigénie

discours du citoyen Guide: rapport sur l'état des arts et du commerce en 1789, les causes des variations survenues, et les nouveaux genres d'industrie à exercer.

discours des citoyens Malbéqui, Rancher

musique: ouverture du Jeune Henry

**discours du citoyen Florence:** sur l'art de discerner le caractère des hommes d'après l'inspection de leur physionomie

discours de Fodéré: considérations sur l'art de conserver la beauté et de corriger les défauts du corps

Le **citoyen Florence** lit une cantate sur la Paix.

**\* K3, p196**

La cérémonie est reportée au dimanche **20 thermidor An 10 [jul 1802]**  
cérémonial allégé (étant donné le peu de troupes de ligne qui existe dans la place et l'irrégularité du service des gardes nationaux)

classe de dessin: premier prix: citoyen J A Escoffier, second prix: Rancher, troisième: Simon.

accessits: Taffe, Cabres, Bovis, Millon, Ratto

Escoffier a obtenu aussi le premier prix de langues

Pdt du jury: Malbequi, Mieulle

les autres professeurs: Jaume, Joseph, Loquez, **Florence**, Ferrogio, Fodéré

**\* K3, p198**

**2 vendémiaire An 11**

Création d'une commission créée auprès du préfet pour propager les sciences et les lettres dans le département, pour s'occuper des moyens d'en propager l'étude, d'établir un musée départemental, d'enrichir la bibliothèque d'ouvrages choisis.

Composée de Massa, Trémois, Piccon, Malbequi, Fodéré et Giraudi (bibliothécaire Ecole Centrale.

**\* K3, p 271**

**27 frimaire An 11 [nov 1802]**

Mesures pour le bien de l'Instruction Publique

Lettre du conseiller d'état chargé de l'Instruction Publique, du 13 brumaire: suppression de l'Ecole Centrale à dater du 1er nivôse

Conseil général de Nice: vœu que soit établi un lycée à Nice

Offre des professeurs et bibliothécaire de l'Ecole Centrale de continuer gratuitement leurs fonctions, soit jusqu'à l'établissement d'un lycée à Nice, si le gouvernement l'accorde, soit jusqu'à l'établissement d'une école secondaire.

**\* K4, p56**

**1er germinal An 11**

Considérant qu'il n'existe à Nice, ni dans le département aucune pension ni collège qui puisse présenter les moyens d'obtenir le titre et les avantages des écoles secondaires,

A dater du 1er floréal prochain, il y aura au local occupé ci-devant par l'Ecole Centrale, un établissement d'instruction qui portera provisoirement le titre d'école de l'arrondissement de Nice.

On enseignera dans cet établissement les langues grecques et latines, les langues française, italienne et anglaise, la géographie, l'histoire, la rhétorique, les mathématiques, la physique, la chimie, le dessin et l'histoire naturelle.

**\* K4, p65**

**5 germinal An 11 [mars 1803]**

Nomination des professeurs à l'école d'arrondissement de Nice

Jaume: latin, grec, langues vivantes et géographie

Raubaud: latin, histoire, belles lettres, poésie

Fodéré: physique, chimie, histoire naturelle, logique

**Florence**: dessin, éléments de peinture, architecture

professeurs mariés: traitement 1200 francs

**\* K4, p128 / 16 floréal An 11**

Bernardin Clérissi nommé directeur de l'école de l'arrondissement

**\* K4, p 249 / 20 thermidor An 11**

Création d'un jury pour examiner les instituteurs et institutrices du 1er arrondissement pour les écoles primaires

3 membres: Fodéré, Giraudi (conserv biblioth Nice), Capelle (secrétaire général de la Préfecture)

**\* K4, p 288 / 4 fructidor An 11 [août 1803]**

Xavier Giraudi chargé gratuitement de l'administration des locaux et jardins de l'ex école Centrale

puis démission, remplacé par commandant Balmoissière Chartroux

**\* K4, p 370**

Dubouchage, nouveau préfet confirme l'arrêté du 30 fructidor An 11 portant organisation des écoles primaires et de l'école secondaire

**4\* Arnaud Florence, commissaire chargé de la statistique du département**

**\* K2 : du 15 vendémiaire An 10 [sept 1801]**

Nomination de deux citoyens professeurs de l'Ecole Centrale du Département pour parcourir le même

Le préfet du département des Alpes Maritimes nomme les citoyens Fodéré et Florence, professeurs de l'Ecole Centrale du Département et membres du lycée de Nice, commissaires pour parcourir le département, recueillir tous renseignements et faire toutes observations statistiques, physiques, etc...

Ils sont autorisés à s'adjoindre deux citoyens.

Le préfet charge les sous préfets et maires de fournir aux-dits commissaires toutes les facilités nécessaires pour remplir leur mission et de leur donner toutes les escortes et guides dont ils pourraient avoir besoin.

Signé: Florens

**\* K4: Travail de la statistique contenant 27 cahiers confectionnés**

Travail fait sous la direction du citoyen Fodéré, ex-professeur de chimie et d'histoire naturelle à l'Ecole Centrale et ancien médecin en chef aux Armées.

Travail remis le **15 pluviôse An 11 [janv 1803]**

27 cahiers de 598 pages

- 1 Introduction, Histoire ancienne des Alpes-Maritimes

- 1er cahier: position topographique des montagnes, des mines et des qualités de terre du département.

- 2e cahier: la mer, les lacs, les rivières, les torrents, et le parti qu'on peut en tirer.

- 3e : suite

- 4e: suite et eaux minérales

- 5e : bois et forêts, chemins

- 6e : quadrupèdes, amphibiens, reptiles, oiseaux du dpt

- 7e : climat

- 8e : pâturages et leurs produits, bergers et bergeries, bêtes de somme et gros bétail;

- 9e : brebis, chèvres, cochons, laines
- 10e : les draps fabriqués, les moyens d'augmenter le nombre des troupeaux et d'en améliorer le produit.
- 11e : instruments et travaux de l'agriculture et nature des engrais
- 12e : le temps des labours, des semailles, de la floraison, de la maturité et des récoltes. Les oliviers, citronniers, caroubiers et leur culture.
- 13e : valeur des terres et produits comparatifs de l'agriculture des années 1790 à l'an 10 (1802) Qualité des récoltes, cause de leur diminution..
- 14e : comparaison des frais de culture avec le produit net des récoltes et genres usités d'exploitation.
- 15e : principales plantes indigènes et exotiques
- 16e : suite
- 17e : (4e section) population et causes de sa diminution. moyens de subsistances du pays. Comparatif des denrées et des émigrations annuelles
- 18e : état civil
- 19e : constitution physique du peuple des Alpes Maritimes. Vices de conformation et maladies les plus connues dans les diverses régions du département. Médecine usitée.
- 20e : suite
- 21e : mœurs, habitudes, langage, facultés intellectuelles des habitants. Principales villes du dpt
- 22e : (5e section) l'instruction publique
- 23e : tribunaux de justice et ordres judiciaires anciens et moderne
- 24e : suite
- 25e : le commerce
- 26e : les contributions anciennes et actuelles. Mode de recouvrement

Travail envoyé au Ministre de l'Intérieur

**\* K4 , p 26 : Arrêté du 30 pluviôse An 11**

Le citoyen Fodéré, ex-professeur à l'Ecole Centrale est nommé chef du bureau de la 3e division. Aux appointements de 1200 francs. «En faible témoignage des soins qu'il s'est donné pour la statistique du département».  
(Prénom Fodéré: François, Emmanuel)

**\* K4, p 239 : du 6 thermidor An 11**

Fodéré: chargé de la section du 2e bureau: l'état civil, la statistique, les mouvements de population, l'instruction publique, l'agriculture, la santé et la salubrité, forment les attributions de cette section .

**4\* Arnaud Florence, percepteur à Vintimille**

**Série P/40**

(lettre du sous-préfet de San Remo au préfet des AM: pièce photocop)

**Décret impérial du 15 août 1806** nomme A Florence percepteur à Vintimille

je lui ai remis le décret après qu'il ait eu prêté le serment prescrit par le Senatus Consulte organique du 28 floréal An 12

Il m'a en outre justifié du versement de son cautionnement entre les mains de M. Mieulle, receveur général du département à Nice

Arnaud remplace Antoine Bréa, démissionnaire le 15 juillet, ses affaires le retenant à Menton  
Un requête (rejetée) briguant la place, de M. Crémieux, préposé aux vivres de  
l'arrondissement, accompagnée d'un certificat de bonnes moeurs, et d'une pétition.

**\* K7, p1**

Arrêté Dubouchage

Vérification de la caisse du receveur et du payeur de la caisse publique du dpt  
sont nommés commissaires: Sauvaigne, conseiller du préfet, et **Bourroul**, employé au 4e  
bureau de la préfecture

**Préfet Florens: bio**

Nommé 12 ventôse an 8

originaire du Var. Ancien oratorien, professeur de belles lettres et de philosophie. Sous la  
Révolution: administrateur de district en Seine et Oise, commissaire du gouvernement et  
secrétaire d'ambassade à Rome. Se met en route pour Nice au milieu de Germinal an 8.  
retardé par une série d'accidents fâcheux. Arrive 24 floréal à Fréjus. Mais invasion des A-M  
par l'armée autrichienne de Mélas. A Fréjus retrouve quelques membres de l'administration du  
Dpt, avec les chefs de service. Florens s'installe au Luc. Suchet chasse les autrichiens. Florens  
rejoint Nice le 11. Le 12 adresse une proclamation aux habitants, et installe les fonctionnaires.  
Puis conflits avec les chefs de service et les officiers généraux, intrigues de factions : révoqué;  
Remplacé le 13 frimaire an 10 par le marquis de Joyeuse, Chateu neuf Randon, révoqué à son  
tour 21 ventôse An 11.

Puis préfet Dubouchage installé le 4 prairial an 11



## ARCHIVES MUNICIPALES, NICE

Enfants d'Arnaud Florence et Augustine Vignali:  
(mariage le 2 mars 1793 à Monaco)

- Claudine (née à Monaco, 8 ventôse An 2)
- Jean Baptiste Ange Felix ( 26 thermidor An 4)
- Antoine Fortuné ( 29 Nivôse An 7)
- Emmanuel Nicolas ( 2 Nivôse An 10)
- Romuald (18 Ventôse An 12)
- Célestine, Aimée, Marguerite, Ariane ( 22 prairial An 13)

Recherches: Naissances An II (1793), An III, An V/VI,  
vu: 2 MI 19 n° 35 ( An XII-XIII), n° 36 (An XIV/1806)  
Mariages 1793: rien  
Publications mariages 1793: rien (pas de répertoire)  
Décès: vu: 2Mi19 n° 52, 53, 54, 55 (1793, an III, an 4/5, an 6/8)

\* **Acte de naissance de Romuald Florence (An XII, p 183) [fev 1804]**

Mairie de Nice

Arrondissement communal de Nice

Dix Huit Ventôse An douze de la République française

Acte de naissance de **Romuald Florence** né à Nice ce  
matin à deux heures après minuit fils d'Arnaud Florence  
professeur de dessin aux écoles secondaires demeurant  
rue la raison, et d'Augustine Vignali mariés

Le sexe de l'enfant a été reconnu être male

Premier témoin Guillaume Runel menuisier âgé de  
soixante six ans demeurant à la dite rue qui a dit  
être voisin du père de l'enfant

Second témoin Honoré Blanqui surveillant de cette Mairie  
âgé de cinquante huit ans demeurant rue municipale qui a  
dit être ami du père de l'enfant

Les témoins et le père de l'enfant ont signé avec moi  
constaté suivant la loi par moi Jacques François Defly

Maire de cette ville faisant les fonctions d'officier  
public de l'état civil soussigné

Runel

F Defly

Florence

Ps: dans l'acte précédent, les rues mentionnées s'appellent "Rue la Vérité",  
ou "Rue Bonne Foi"

\* **Acte de Naissance de Jean Baptiste, Ange, Félix Florence (An IV) [jul 1796]**

Aujourd'hui vingt sept thermidor an quatre de la République une et indivisible a trois heures de relevée par devant nous Armand Bergoin administrateur municipal et officier de l'état civil est comparu le citoyen Arnaud Florence officier de santé lequel assisté des citoyens Jean Baptiste Vignali peintre âgé de trente trois ans et de Angélique Rey Hancy âgée de quarante ans tous domiciliés en cette ["commune", le mot a été oublié] lequel nous a déclaré que Augustine Vignalis son épouse est accouchée hier à six heures du soir dans son domicile situé à la rue Reunion [ou Raison ?] section quatrième d'un enfant male, qui nous a presente et auquel a donné le prenom de **jean Baptiste ange felix florence** d'après cette declaration que les dits temoins ont certifié conforme à la verité et la representation qui nous a été faite de l'enfant male denomé avoir signé le present acte que le declarant et temoins ont signe avec nous fait a la Maison Commune de Nice le jour mois et an ci dessus

Florence

Angelique Rey	Vignalis
Hancy	Armand Bergoin

**\* Acte de naissance de Antoine Fortuné Florence (An VII) [dec1798]**

Aujourd'hui vingt neuf Nivose an sept de la republique une et indivisible à cinq heures de relevée par devant nous jean Baptiste fau administrateur municipal et officier de l'état civil élu le premier floreal an six pour constater les actes de Naissance publication de promesse de mariage deces et divorce de cette commune soussignée est comparu le citoyen arnaud florence officier de santé natif de Toulouse departement de Haute Garonne domicilié en cette commune, lequel assisté des citoyens pierre concierge en cette commune âgé de quarante trois ans, et angelique Martin sage femme âgé de quarante deux ans tous deux natifs et domiciliés en cette commune Nous a declare que augustine Vignali son épouse est accouchée ce matin à trois heures en son domicile situé à la place egalité section quatrième d'un enfant male qui nous a presente, et auquel il a donné le prenom **d'antoine fortuné florence** d'après cette declaration que les temoins ont remplie conforme à la verite, et representation qui nous a été faite de l'enfant le denome avons dressé le present acte que le declarant et second temoin ont signé avec nous et non le premier pour ne savoir fait en la maison commune de Nice le jour mois an que dessus

Angelique Martine

Fau	xxx	arnaud Florence
-----	-----	-----------------

**\* Acte de naissance de Emanuel Nicolas Florence (An X) [dec 1801]**

Mairie de Nice Arrondissement communal de Nice Du quatre Nivose an dix de la republique française acte de naissance de **emanuel Nicolas florence** né à Nice le deux du courant à minuit fils de arnaud florence professeur de dessin des ecoles communales de ce departement demeurant rue la raison et de augustine vignali maries Le sexe de l'enfant a été reconnu etre male premier temoin claud (Pajot ?) capitaine dans la vingt septième demi brigade legère âgé de soixante ans demeurant rue du cours qui a dit etre ami du pere de l'enfant second temoin angelique ville épouse martin sage femme âgée de quarante quatre ans demeurant rue des marins sur la requisition à nous faite par le citoyen arnaud florence pere de l'enfant les temoins et le pere de l'enfant ont signe avec moi constaté suivant la loi, par moi françois (fau..) maire de cette ville faisant les fonctions d'officier public d'état civil soussigné

**\* Acte de naissance de Célestine Florence (An XIII) [ mai 1805]**

Le 24 prairial an treize à deux heures et demi de relevé....,

Arnaud Florence, professeur de dessin et officier de santé, âgé de 56 ans, domicilié à Nice depuis douze ans, demeurant rue la Raison,  
Née le 22 prairial à 5 heures du matin  
témoins: Guillaume Runel, menuisier, 68 ans et François Belgrand, cordonnier,

\* **Acte de décès de Claudine Florence (An IV) [janv 1796]**

Aujourd'hui dix huit Pluviôse an quatre de la République une et indivisible à 4 heures de relevé, par devant nous André Fidèle, officier municipal faisant fonction d'officier de l'état civil soussigné, sont comparus à la maison commune les citoyens Pierre Broch, marchand, âgé de trente six ans et Jean Baptiste Giordan âgé de vingt sept an, tailleur, tous deux domiciliés en cette commune, lesquels nous ont déclaré que **Claudine Erculine Florence**, âgée de deux ans, fille d'Arnaud Florence, tailleur, et d'Augustine Vignalis son épouse, est morte hier au soir à huit heures, au domicile de son père situé à la rue La Réunion, section cinquième. D'après cette déclaration nous nous sommes assuré comme exige la loi du décès de la dite Claudine Erculine Florence et avons dressé le présent acte que les déclarants n'ont pas signé avec nous pour ne savoir.

\* **Acte de décès de Jean, Ange, Félix Florence (An VII) [août 1799]**

Aujourd'hui vingt cinq fructidor an sept de la République... par devant nous Jean Baptiste Fau... sont comparus les citoyens Jean Baptiste Vignalis, professeur, âgé de trente six ans, et Michel Grisso, domestique, âgé de soixante deux ans, tous deux domiciliés en cette commune, lesquels nous ont déclaré que **Jean Ange Félix Florence**, âgé de trois ans, fils d'Arnaud Florence et de Augustine Vignalis, est mort hier à huit heures du soir, dans le domicile de son père situé à la place Egalité, section quatrième. D'après leur déclaration.....

\* **Acte de décès de Jean-Baptiste Vignalis (An VIII) [oct 1799]**

Aujourd'hui huit brumaire an huit, de la République... par devant nous Jean Baptiste Fau ... sont comparus les citoyens Jean François Hancÿ, propriétaire, âgé de quarante et un an, et Joseph Martin, âgé de trente trois ans, commis en cette commune, lesquels nous ont déclarés que **Jean Baptiste Vignalis**, professeur de dessin de cette école centrale, fils du citoyen Claude Vignalis et de Aimée Gastaldi, tous natifs de Monaco, chef lieu du canton, département des alpes maritimes, âgé de trente six ans, est mort aujourd'hui à une heure et demi du matin, en son domicile situé à la rue l'Amitié, section quatrième. D'après cette déclaration....

\* **Acte de décès de Dévote Vignalis (AnIII) [sept 1794]**

Aujourd'hui onzième vendémiaire An troisième de la République, par devant nous, Gaëtan Lanciars, sont comparus les citoyens Joseph Massot, âgé de vingt six ans, et Nicolas Traveccia? orfèvre, âgé de trente six ans, domiciliés à la rue Populaire, section cinquième, lesquels nous ont déclarés que **Dévote Vignalis**, âgée de trente neuf ans, veuve de Jean Baptiste Catalarda?, fille de Claude Vignalis, peintre et de Aimée Gastaldi, native du Fort Hercule, est morte ce matin à huit heures en son domicile situé à la dite rue

## SHAT/Archives Terre-Vincennes

### Xv14: Volontaires nationaux

Département de Haute Garonne, 3e bataillon

\* Levée des volontaires nationaux de la Haute Garonne: voir copy

Composition du 3e bataillon (aux dates notées): 9 compagnies

capitaine des grenadiers: Paul Fouadé

1 ère compagnie (St Bertrand): capitaine Jean Bouché

2e/ St Béat: cap Aimé Claverie

3e/ St Martory: cap Martin Cazeneuve

4e/ St Gaudens: cap Raymond Cazaux

5e/ Boulogne: cap Bertrand Baup

6e/ Aspet: cap Etienne Bourthier

7e/ Aurignac: cap Philippe Dordignac

8e/ Salies: cap Dominique Compans

-âges des capitaines: 19 à 33 ans

- hiérarchie des grades des compagnies: Capitaine, lieutenant, sous lieutenant, sergent major, sergents, caporal, tambour

- une compagnie compte entre 32, 42, 62 fusiliers

\* Armée des Pyrénées orientales. Procès verbal de l'incorporation du 8e bataillon de la Haute-Garonne (dit 5e de la montagne) dans le 3e bataillon de la Hte Garonne.

Le 5 germinal An III

Moi le commissaire des guerres Joassac

Chef de bataillon: le grade le plus élevé: lieutenant-colonel

bataillon divisé en compagnies, sous le commandement de capitaines

### \* **Xw 38 Volontaires nationaux-Haute Garonne**

-Procès verbal de l'élection à l'état major du 3e bataillon, à Saint-Gaudens: 12 fev 1792

Le bataillon est réuni dans la cour des Jacobins, divisé en deux sections (de 4 et 5 compagnies). Envoyés l'un au séminaire, l'autre dans l'église des Jacobins. Section séminaire:

Pdt Joseph Martin, section des Jacobins: pdt le sieur Elie Barthier. Serment, Scrutin

Joseph Martin élu lieutenant colonel, commandant en chef du 3e bataillon.

Jean Avouë, ancien militaire, élu lieutenant-colonel en second du bataillon

Quartier maître: Barnabé Paul

-Procès verbal de l'élection de l'adjudant-major, adjudant sous-officier, quartier maître et conseil d'administration: 24 avril 1792

Quartier maître: Thomas Andrillon, sergent à la 2e compagnie

Adjudant major: Esprit Anouilh, lieutenant des grenadiers

Adjudant sous-officier: François Lacombe, vétéran et volontaire dans la 2e compagnie

- Août 92 : le général de Montesquiou demande la moitié des grenadiers, des chasseurs, des dragons à cheval et des canonniers des gardes nationales. Septembre: bataillons en état de réquisition permanente, pour être prêts à partir au premier ordre

Notes

St Gaudens s'appelle Mont Unité en l'an III  
St Gaudens en Val d'Aran ?  
3e bataillon retourné à Perpignan en III

- Lettre de Danselme, maréchal des camps, Commandant la 10e division militaire aux administrateurs du département de Haute-Garonne, Perpignan 25 mai 1792  
Informe du courrier adressé à Martin (3e bataillon), lui adresse les ordres de Montesquiou afin que ce bataillon parte de Toulouse le 2 du mois prochain, pour être rendu au Saint Esprit le 16 du même mois, où il recevra de nouveaux ordres du général Montesquiou. J'ai fait passer des fusils à Carcassonne pour le 3e bataillon

- Extrait des mouvements de troupes  
Le bataillon n°3 des volontaires partant de Toulouse le 2 juin 1792, va loger le même jour à Villefranche, le 3 à Castelnaudary, le 4 à Carcassonne, d'où il continuera sa route jusqu'au Saint Esprit, où il recevra de nouveaux ordres.

- Lettre Danselme au Directoire, 3 juillet 1792  
Jour de départ du 3e bataillon: ordre fixé au 8 et le détachement de Saint Gaudens rentrera à Toulouse le 6  
(retard: habit, armements?)

- 30 brumaire an 4. le général de brigade François Antoine Bonnet: à Narbonne  
(le 3e bataillon est retourné en Catalogne conquise)

#### \*Hypothèses

Arnaud, se mariant à Monaco se soustrait à la réquisition,  
ou bien passé l'âge de la première réquisition, officiers et sous officiers autorisés a rentrer dans leurs familles en vertu de le loi du 2 frimaire an 2

ou bien, les engagements de volontaires expirent le premier décembre de chaque année°

° Arnaud, engagé à Saint-Gaudens en février 1792 (constitution du bataillon) se retrouverait libéré le 1er décembre 1792

#### \* A voir: Xw 39, Xw 40, Xw 41: Volontaires de Haute-Garonne

#### \* Bibliographie

Campagnes dans les Alpes pendant la Révolution (Léonce Krebs, Henri Moris Plon, 1891)

L'assemblée Constituante vote la mise en activité de la garde nationale à la nouvelle de la fuite du roi et dans la crainte d'une guerre immédiate, demande le 3 juillet 1791, de 18 à 26 mille hommes aux départements de la frontière du Rhin, puis le 22 juillet et le 17 août, décide que les 83 départements fourniront 169 bataillons de 574 hommes, représentant ensemble un effectif de 97 à 101 mille hommes.

Enfin les décrets de 2 et 4 août et les règlements du 28 décembre fixaient les bases définitives de cette première levée. Le bataillon comptait neuf compagnies, dont une de grenadiers, commandée chacune par deux capitaines, un lieutenant, deux sous lieutenants, assistés d'un adjudant-major, chargé de l'instruction, et d'un adjudant pour l'organisation, la discipline et les détails de service. Tous les officiers et sous officiers sont nommés à l'élection  
Le 6 mai 1792, est décrétée la formation de 46 nouveaux bataillons de volontaires

L'assemblée avait pris soin de décréter le 28 décembre 1791 que les engagements volontaires expiraient le 1er décembre de chaque année, et qu'à partir de cette époque chaque garde était libre de rentrer dans ses foyers, en avertissant son commandant de compagnie deux mois l'avance. En octobre 1792, la plupart des volontaires de 91 prévirent qu'ils useraient de leur droit.

Aofit 93: la levée en masse par réquisition (Carnot)

## ARNAUD FLORENCE.

\* 3YG-366 Dossier personnel Arnaud (Armand?) Florence  
SHAT, Chateau de Vincennes, Service Historique de l'Armée de Terre

\* Arnaud Florence, candidat au poste d'officier de santé (1792), puis menacé de réforme (1801), présente ses états de service.

- Copie d'un certificat de l'Académie de Toulouse

Fait à Toulouse 22 août 1770

Nous modérateur de l'**Académie Royale de peinture, sculpture, et architecture de la ville de Toulouse**, certifions que le sieur Arnaud Florence a étudié dans les écoles de notre académie.

Copie certifiée Nice 3 prairial an 9 (mai 1801)

- Copie d'un second certificat de l'Académie de Toulouse

Toulouse le 30 mai 1792

Certifions [...] Arnaud Florence, chirurgien-major du 3<sup>e</sup> bataillon des volontaires de Haute-Garonne, a suivi pendant plusieurs années les diverses écoles de notre plan d'enseignement, qu'il a concouru à plusieurs prix dont il mérité l'accessit et qu'il a remporté le prix de composition de peinture, et mérité les éloges de l'académie au concours du grand prix de ce genre. Et que dans le temps qu'il suivi notre plan d'étude, son application, sa bonne conduite et ses qualités sociales lui ont mérité l'attachement de ses condisciples et l'estime de ses professeurs

- Copie du certificat d'exercice délivré au citoyen Florence par l'intendant des isles de France et de Bourbon.

Le 15 mai 1773

Certifions avoir employé le sieur Arnaud Florence dans le **régiment Royal Comtois en garnison à l'isle de France**, en qualité de second chirurgien l'espace de deux ans, dans l'hôpital du grand port, aux appointements de 45 livres par mois et en qualité de chirurgien en chef dans la flûte du Roi «La Seine» revenu à l'isle de France près avoir été démâtée. En outre qu'il a été employé sur le vaisseau le «Comte de Menon», à son passage en France aux appointements de 80 livres. En foi de quoi nous lui avons signé le présent,  
(Copie Nice 3 prairail an 9: mai 1801)

- Certificat d'exercice de chirurgien dans le régiment Royal Comtois

Fait à Paris le 26 mars 1775

Nous colonel... certifions que le nommé Florence, sergent au dit régiment y a exercé la chirurgie pendant l'espace de 7 années, tant dans les hôpitaux de l'isle de France, que sur les vaisseaux et au corps, qu'il a montré de l'assiduité et de l'intelligence.

- Copie du 3<sup>e</sup> certificat d'exercice

A Lille, le 20 mars 1775

Je soussigné chirurgien major du régiment Royal Comtois, certifie que Arnaud Florence sergent chirurgien de la compagnie colonelle a servi sous mes yeux en qualité d'aide et dans tous les cas ou le régiment a été obligé de former un hôpital et que dans le voyage de l'Inde en 69, fut employé dans le vaisseau. En la qualité de son état, qu'à notre arrivé et à l'isle de France fut chargé en mon absence aux casernes de cette même isle, remédia à tous les événements qui arrivaient, l'hôpital étant éloigné du lieu d'une petite lieue, qu'au grand port employé en qualité de second l'espace de deux ans, au retour sur les vaisseaux.

En foi de quoi nous lui accordons le présent.

- Copie du congés militaire obtenu par ancienneté de service

Régiment Royal Comtois

20 mars 1775

Certifions avoir donné congés absolu au nommé Florence, pour se retirer ou bon lui semblera Le dit **Florence**, sergent de la compagnie de fusiliers du colonel au régiment d'infanterie Royal Comtois, âgé de 26 ans de la **taille de 5 pieds, 3 pouces, (~1m70), cheveux et sourcils châtain blond, les yeux roux, le nez bien fait, bouche médiocre, visage ovale**, lequel a servi dans le régiment avec fidélité depuis le 20 mars 1767, jusqu'à ce jour (20 mars 1775) n'ayant contracté aucun acte de mariage qui soit parvenu à notre connaissance.

Fait à Lille en Flandres

- Copie d'un certificat du doyen de la faculté de médecine de Toulouse

14 janvier 1792

Nous ... certifions que Arnaud Florence aîné, fils de Roc Florence, maître de chirurgie a donné depuis son retour des troupes et toutes les fois qu'il a vu des malades avec nous des marques authentiques de son intelligence et des connaissances qu'il a acquises dans son art

- Extrait de l'ordre donné au citoyen Florence par le général en chef provisoire de **l'armée des Pyrénées orientales**

Fait a Figueres, le 9 frimaire an 3 (nov 1794)

Il est ordonné au citoyen Florence, officier de santé au 3e bataillon de la Hte-Garonne de parcourir tout le terrain qu'occupe et qu'occupait l'armée des Pyrénées orientales, ainsi que les positions de l'ennemi et d'en lever les plans. Il lui sera fourni les hommes nécessaires pour l'aider dans ses travaux ainsi que les guides pour le conduire toutes les fois qu'il le réclamera, des chefs de corps, commandants de place, chefs de poste ou municipalités. la subsistance lui sera fournie ainsi qu'à ses guides ou escortes, de même que le logement. Il pourra aussi requérir les montures dont il pourrait avoir besoin.

Note: Ce plan fut levé d'après les instructions et les ordres des représentants du peuple près l'armée, et par l'avis du citoyen Andréoffi, actuellement général du génie. Il est donc très essentiel pour moi que le ministre connaisse cet ordre, attendu **qu'à dater de cette époque jusqu'à celle où j'ai été requis pour les hôpitaux de l'armée d'Italie, je n'ai reçu aucune espèce de solde, ni de mon corps, ni du génie**, si ce n'est l'estime de mon général, et les généreuses attentions qu'il eut pour moi, lorsque les fatigues de mes travaux, jointe à la saison la plus rude, [neige] eurent singulièrement altéré ma santé»

**\* Arnaud nommé officier de santé de 2e classe**

- Lettre Arnaud Florence au Conseil de santé

Toulouse, 12 fructidor an 3 (août 1795), (chez la veuve Florence)

Dignes citoyens

Mille actions de grâce soient rendues à la divine providence de m'avoir élevé dans l'art de la chirurgie précisément dans un temps où toutes les passions de l'homme se sont développées avec une rapidité sans bornes, où les différents ressorts qui les font mouvoir n'étant plus arrêtés par des considérations politiques laissent voir à nu leur caractère si singulièrement prononcé, quel étonnant tableau pour l'officier de santé qui (doué d'un certain degré de philosophie) se livre sans passion à **l'étude de la nature** [\* intitulé de mon ouvrage, vous verrez par le fragment que je vous en ai adressé il y a peu de jours quels sont mes principes et mes lumières] ombres des Duffrenoi, des Dépillés, des André Bardou. Et vous savant Lebrun,



brisez vos palettes et vos pinceaux, mais prêtez lui la délicatesse de vos crayons et le beauté de votre coloris et alors la vérité dégagée du manteau de l'erreur et du préjugé deviendra sublime au regard des savants étonnés? C'est bien alors que Lesage pourra se dire vraiment officier de santé, lorsqu'il réunira aux précieuses connaissances, une pratique consommée dans l'art de guérir; fonction sublime qui n'est pas assez appréciée des hommes ! fonction intéressante et scientifique qui honore autant le coeur de celui qui s'y livre, qu'elle humilie celui qui ne sait que détruire ? Vous êtes selon moi le plus bel apanage de nos pères ? Vous devez tenir, après l'agriculture, le premier rang dans les sciences et les arts puisque d'accord avec l'éternel c'est vous qui (en repoussant les divergences de l'économie animale) surveillez avec fruit son existence passagère sur cette terre pour qu'elle arrive au moment irrévocable (mais terrible pour le crime) qui nous fait rentrer dans le sein de la divinité. Oui citoyens, je m'honore de ce que vous avez bien voulu me **déclarer officier de santé de seconde classe par votre lettre datée du 16 floréal [an III, avril 1795]** , je me félicite de ce que vous avez bien voulu dans celle du **14 prairial [An III, mai 1795]** me témoigner que vous étiez satisfaits de mes réponses et de mes observations en me faisant espérer que **bientôt je recevrais une commission**, mais je serais encore bien plus glorieux si le fragment que je vous ai adressé il a près d'un mois avec une esquisse topographique des hôpitaux des pyrénées orientales, pouvait avoir quelques mérites auprès de vous, je les préférerai à toutes les fortunes possibles; Oh que sont ces fortunes auprès de la vertueuse indigence ? que sont elles dans ce siècle d'agiotage et de désordre ! Ah je bénis le ciel de m'avoir laissé la pauvreté et la pureté de l'âme. Daignez récompenser mes pénibles privations en me rapprochant de **ma femme et de mes enfants qui n'ont pu me suivre faute de moyens; voilà deux ans que je suis privé de les voir, après avoir sorti mon épouse de ses couches pénibles, je fus obligé de la quitter (à Monaco où elle a soin de la vieillesse d'un père et de ses enfants) pour suivre à Toulon, le bataillon que je sers**. Et depuis j'ai appris que l'enfant que je fus forcé de lui arracher des entrailles était estropié par la maladresse d'une nourrice mercenaire et insouciant. Oh! que n'ai-je la réputation d'un Solon! j'établirais des peines pour les mauvaises nourrices et des prix en faveur des mères et les nourrices qui auraient le mieux nourri et élevé leurs enfants. Pardonnez mes expressions de sensibilité elles doivent prouver combien je suis reconnaissant et pénétré de vos bonté. Mon devoir le plus sacré sera toujours de mériter votre estime et votre confiance PS citoyens, vous m'avez adressé par votre lettre du 14 prairial une seconde feuille à remplir sur les renseignements pour me faire passer «bientôt après, devant une commission pour aller occuper le poste auquel je serais destiné» . Je vous l'ai envoyé dans mon avant dernier paquet avec toutes les attestations désirées. Il doit vous être parvenu un paquet contenant le fragment d'un **ouvrage intitulé l'étude de la nature relativement aux maladies des armées**, plus un plan topographique de tous les hôpitaux de l'armée des pyrénées orientales, et des lettres originales des officiers de santé en chef de l'armée d'Italie sur les observations que je leur soumettais. Je vous adresse par celle ci l'extrait des ordres qui me furent donnés par le général en chef provisoire de l'armée des pyrénées. Ce n'est pas pour me faire parade du peu que je puis savoir. L'on m'a cru digne d'être chargé d'une opération aussi délicate et qui ne peut être confiée à tout le monde. Surtout lorsque vous saurez que je n'ai reçu aucune gratification pour cet ouvrage, que la satisfaction d'avoir été utile par mes talents, sans cesser de donner à mes camarades les soins que je leur devais en ma qualité d'officier de santé.

- Conseil de santé, séance du 24 vendémiaire an 4 (sept 1795)

Au citoyen Florence **chirurgien de la 122e demi brigade**, chez la veuve Florence près la place St Georges, à Toulouse

Vous craignez citoyen que tous les papiers et renseignements que vous nous avez fait passer pour appuyer votre demande ne soient égarés. Soyez sans inquiétude, ils nous sont tous parvenus, nous vous en avons déjà accusé la réception, et vous recevrez incessamment votre lettre de service. Quelque intérêt, citoyen, que prenne le conseil de santé à connaître le talent et les mérites des citoyens qui sollicitent de l'emploi, ses grandes occupations ne lui

permettent pas toujours de lire des volumes d'éloges que lui présenteraient tous les sujets qui voudraient faire preuve de leur capacité. Nous vous invitons, citoyen, à être un peu moins prolix dans les lettres que vous nous adresserez par la suite. Salut et fraternité

(Ecrit au dos d'un imprimé( formulaire-type) : «La commission de santé, citoyen, a besoin de nouveaux renseignements pour te présenter à la commission des secours publics, en qualité d'officier de santé. Pour compléter les notes de ton inscription, tu auras soin de porter avec toi tous les titres qui constatent ton âge, la profession de tes parents, l'état de tes services, les emplois que tu as occupés, ainsi que la preuve de ton patriotisme, de ta capacité, de tes études et de ton exercice dans l'art de guérir.

#### **\* Arnaud nommé à l'hôpital militaire de Nice**

- Inspection générale: rapport au Ministre de la guerre .  
29 nivôse an 5 (déc 1796)

(favorable) Arnaud Florence «peut occuper avec distinction la place de chirurgien de 2e classe, mais que celle de première classe serait au dessus de ses moyens actuels».

- Rapport du Directoire exécutif,  
30 pluviôse an 5 (janv 1797)

Le Directoire a fait passer au ministre de la guerre des renseignements sur le citoyen Florence, chirurgien de 2e classe, employé à l'hôpital n° 3 à Nice, et cy devant près le 3e bataillon de la Haute Garonne, avec lequel il a fait la guerre dans les Pyrénées Orientales.

Le Directoire observe que cet officier de santé s'étant rendu utile à cette armée même dans un service étranger au sien en levant une carte demandée par les représentants du peuple et le général en chef Perignon. Il désire le récompenser tant en luy accordant les indemnités qui paraissent luy être dues, qu'en l'attachant d'une manière fixe et en qualité de chirurgien de 1ère ou de 2e classe à un hôpital militaire de Nice, s'il est jugé capable de remplir un de ces emplois.

Le ministre s'est empressé de consulter les inspecteurs généraux du service de santé afin que d'après les capacités du citoyen Florence et le désir du Directoire, cet officier de santé soit placé convenablement.

Les inspecteurs d'après les renseignements et l'opinion qu'ils ont des talents du citoyen Florence, ont proposé cet officier de santé pour être attaché à l'hôpital militaire de Nice, en qualité de chirurgien de 2e classe, ce qui a été exécuté.

Quant à l'article des indemnités [...], le ministre propose de porter cette indemnité à la somme de .....Par ce moyen les deux objets du directoire en faveur du citoyen Florence se trouveraient remplis.

- Le chef [xx], au citoyen Deniée, commissaire ordonnateur en chef de l'armée d'Italie à Nice.  
Idem à Arnaud Florence:

Paris 30 pluviôse an 5 (janv 1797)

Je vous préviens, citoyen, que le ministre sur la proposition des Inspecteurs généraux du service de santé vous a nommé pour être attaché à poste fixe à l'hôpital militaire de Nice, en qualité de chirurgien de 2e classe. Vous vous adresserez en conséquence au citoyen Deniée ... qui est autorisé à vous expédier la commission dont vous avez besoin pour jouir du traitement attaché à votre emploi.

- Le citoyen Florence au citoyen Pettiet, ministre de la guerre  
Lettre 4 prairial an 5 (mai 1797)

Digne citoyen, Je prend la liberté de vous adresser (pour le citoyen Villars; inspecteur général du service de santé), le **plan géométral de l'hôpital permanent de Nice** avec l'espoir que vous voudrez bien avoir la bonté de le lui faire passer.

D'après votre lettre d'avis n° 2509, j'en ai adressé copie au commissaire ordonnateur en chef de l'armée d'Italie pour qu'il daigne m'envoyer ma commission de chirurgien de deuxième classe attaché à poste fixe, à l'hôpital militaire et permanent de Nice et sans laquelle je ne puis retirer les émoluments attachés à ce grade; jusqu'à présent mon invitation a été sans effet, sans doute à cause des grands mouvements de cette armée; j'ai cru cependant de mon devoir de vous en prévenir, persuadé que vous désirerez la célérité la plus scrupuleuse dans vos ordres. Recevez avec bonté, digne citoyen, le salut et le respect que vous doit le citoyen Florence

- Lettre de Villars, l'un des inspecteurs généraux du service de santé  
20 prairial an 5 (mai 1797)

J'ai reçu le joli plan de l'hôpital de Nice. Il m'est parvenu sans être détérioré, il est bien fait. Il est une preuve bien certaine que vous réunissez les talents de l'artiste à l'étude de sciences, et ce serait une grande économie pour le gouvernement, s'il employait des hommes tels que vous pour la direction des bâtiments destinés au soulagement des militaires.

- Chef de la 5e division du Dpt de la guerre, au citoyen Villemanzy, commissaire ordonnateur en chef de l'armée d'Italie  
15 messidor an 5 (juin 1797)

Le citoyen Florence nommé officier de santé de 2e classe à l'hôpital militaire de Nice a écrit au ministre pour se plaindre des retards dans l'expédition de sa commission sans laquelle il ne peut toucher les émoluments attachés à cette place. Le ministre m'a chargé de vous écrire pour vous inviter à l'expédier à ce chirurgien. Je ne doute que vous vous empressiez à remplir les intentions du ministre le plus promptement qu'il vous sera possible

- Armée d'Italie, envoi de la commission de chirurgien de 2e classe  
Vu la lettre du ministre de la guerre en date du 30 pluviôse an 5 (janv 1797)  
fait 7 vendémiaire an 6 (sept 1797), Quartier général de Milan  
signé Villemanzy, commissaire ordonnateur en chef de l'armée d'Italie

- Lettre de Villars

6 pluviôse an 6 (janv 1798)

Soyez tranquille sur votre sort puisque selon la nouvelle organisation, vous êtes conservé dans votre hôpital, dans votre grade, en attendant que je puisse faire mieux

- Commission de chirurgien de 2e classe

Sur la proposition des inspecteurs généraux du service de santé des armées de terre, Arnaud Florence: nommé chirurgien de deuxième classe pour être employé à **l'armée d'Angleterre**, en vertu de l'autorisation du ministre de la guerre du 15 ventôse dernier (fev 1798), expédie au citoyen la présente commission de chirurgien... fait au quartier général à Rouen le 7 germinal an 6 (mars 1798)

le commissaire ordonnateur en chef

- Lettre du commissaire ordonnateur en chef de la 5e division de la guerre

Paris 16 ventôse an 6 (fev 1798)

Je vous prévient, citoyen, que sur proposition des inspecteurs généraux du service de santé, le ministre vous a nommé le 1er de ce mois à l'emploi de chirurgien de 2e classe de l'armée d'Angleterre. Vous vous rendrez en conséquence, sans délai, à Rouen.

- Copie des ordres (pour relevé des plans)

Dates: 13 fructidor 2 (août 1794) et 9 frimaire 3 (nov 1794), fait à la Jonquière

Note d'Arnaud: l'ordre d'aller faire graver le plan n'a pu être exécuté faute de fonds, j'ai payé tout ce que j'ai pu en assignats, mais leur perte progressive ne m'a pas permis de continuer

-Copies de Florence (envoyées à Paris), mentions en marge

\*Le premier plan qui comprenait le blocus de Celia Garde a été envoyé au comité de salut public, signé par moi et le général

\*J'ai toujours exercé la chirurgie dès mon enfance, mais aussi j'ai cru que dans mes moments de délacement je pouvais m'agayer et me distraire par la connaissance des arts utiles à la société, d'ailleurs j'ai regardé toujours le dessin et les mathématiques comme une partie très essentielle au développement des connaissances appropriées à l'art de guérir. Cette vérité sera sentie par vous si vous avez daigné jeter un moment vos yeux sur le fragment que je vous ai adressé et vous vous persuaderez que j'ai du mettre tous mes loisirs à profit en faveur de l'humanité souffrante.

- Lettre du général de brigade Meunier, directeur du dépôt général de la guerre

Paris 2 ventôse an 6 (fév 1798)

J'ai reçu, citoyen, le mémoire historique et les plans que vous m'avez adressé de Nice le 17 pluviôse dernier concernant plusieurs affaires qui ont eu lieu entre les français et les espagnols pendant les campagnes des pyrénées orientales. Il est difficile d'avoir plus de civisme et d'en faire un meilleur usage que vous et c'est avec intérêt [...] Votre modestie donne un mérite de plus à vos talents

-Lettre de l'adjoint au directeur du dépôt de la guerre

Paris, 11 messidor an 6 (juin 1798)

Le général a reçu le plan que vous lui avez adressé le 23 prairial. du siège de Rosé. Il l'a trouvé exact et bien détaillé. Le général désire encore que votre dévouement et les soins que vous donnez à la chose publique ne soient pas infructueux pour vous. Je vous invite en conséquence à lui faire passer les papiers qui peuvent servir pour l'avancement qu'il se propose de demander au ministre à raison de vos talents reconnus.

-Lettre de Delbret, membre du Conseil des 500

Le chef du dépôt et moi agiront de concert auprès du gouvernement pour que vos peines et vos avances ne soient pas perdues

- solde an 7 (3mois), 8 (5), 9 (4):

125/mois et indemnité de logement: 18

**\* Arnaud révoqué de l'hôpital de Nice**

-Série de lettres du 12 ventôse an 8 (31 mars 1800)

à Massa, aux inspecteurs généraux du service de santé, au ministre de la guerre.

-Lettre Florence au citoyen Massa des alpes maritimes au corps législatif, à Paris

Nice 12 ventôse an 8 (31 mars 1800)

Ce n'est que sur les gracieuses assurances de votre bon souvenir, sur la permission que vous m'avez accordé de vous écrire, et sur l'estime que vous avez particulièrement porté à mon beau-frère Vignalis, que j'ose prendre la liberté de vous importuner en vous demandant protection.

Je viens d'apprendre avec étonnement que le citoyen Marloi chirurgien de 3e classe et protégé du citoyen Courgines, venait d'être nommé officier de santé de 2e classe à poste fixe à l'hôpital militaire de Nice; cette place me fut accordée par les inspecteurs généraux du service de santé le 30 pluviôse de l'an 5 (janv 1797). Par quelle fatalité me vois-je remplacé par un jeune citoyen qui ne peut se flater comme moi de 30 ans de services, y compris mes campagnes, par quelle fatalité suis-je si peu récompensé des sacrifices que j'ai faits à l'armée des Pyrénées orientales, pourquoi n'ai-je plus entendu parler du plan que je remis au citoyen Dabray pour le citoyen Carnot [...] Est ce donc la récompense de mes sacrifices de tous genres et celle d'être **privé de ma paye depuis 10 mois, au point que je suis obligé d'exercer l'art de la peinture ou d'aller travailler dans les bureaux du génie** pour nourrir ma famille désolée Deignez vous vous intéresser avec le citoyen Dabray auprès du ministre de la guerre pour qu'il me conserve ma place...

-Lettre de Florence aux inspecteurs généraux du service de santé  
12 ventôse an 8 (fév 1800)

J'apprend que vous venez de nommer au poste de chirurgien de 2e classe le citoyen Marloi. Je ne sache pas avoir démerité auprès de mes chefs, pour m'attirer cette défaveur. Activité dans mon emploi, soumission dans la moindre volonté du citoyen Courgines, j'ai toujours cherché les moyens de me rendre agréable, soit par mes soins et mes veilles dans sa maladie, soit en mettant à profit en sa faveur les arts dont une bonne éducation m'a procuré la connaissance. Je ne dois pas croire que ce citoyen parce que j'ai servi la république dès l'aurore de la révolution par tous les moyens dont la nature m'a favorisé, soit comme chirurgien, comme ingénieur, soit enfin comme historien. [...] Et vous jugerez si j'ai mérité à l'âge de 52 ans que l'on me prive de mon poste? Chargé de famille il me serait douloureux de me trouver sans ressources

- Lettre Florence au ministre de la guerre  
Nice 12 ventose an 8 (fév 1800)

(Adresse copie de sa lettre au service de santé)

[...] L'homme culbuté par la tempête s'attache à toutes les branches lorsqu'il a le bonheur de gagner le rivage. Je me propose donc de concourir à la place de professeur de dessin dans les écoles centrales du dpt des AM. L'étude de l'homme eu égard à la peinture, ne fut jamais incompatible avec la chirurgie, au contraire elle apprend à saisir au premier coup d'oeil les caractères des passions et des divers tempéraments qui constituent notre existence politique. Plut au ciel que les lois de la république n'eussent jamais été basée que sur de pareilles connaissances.

- Lettre du ministre de la guerre au citoyens Dabray et Massa, membres du corps législatif  
13 floréal an 8 (avr 1800)

[...] Il résulte des informations que j'ai fait prendre, que le citoyen Florence est dans l'erreur lorsqu'il dit avoir été remplacé par le citoyen Lemarrois, car cet officier de santé est dans ce moment à Paris pour être employé parmi ceux qui sont attachés à la 17e division militaire

- Lettre Florence au ministre de la guerre  
brumaire an 9 (oct 1800)

Je viens d'apprendre que l'on cherchait à me supplanter.. Je n'ai d'autre protection que votre justice, mes faibles talent, 30 ans de service, une probité intacte. Mes preuves de capacité: **A/** sont comme **chirurgien**, sont consignées dans mes réponses à cet examen, dans un **essai sur les plages d'armes à feu**, dans des observations particulières et dans le plan géométral de l'hôpital de Nice **B/** comme **ingénieur** dans le plan géométral du blocus de Bellegarde, et celui du siège de Rose **C/** dans le plan topographique-historique de tout le pays conquis dans les affaires du 27 et 30 brumaire an 3 par l'armée des Pyrénées Orientales **D/** comme **écrivain**,

l'histoire de toutes les opérations renfermées dans ce plan **E/** comme **dessinateur**, une **colonne d'immortalité** que j'ai fait partir au ministre de l'intérieur, à laquelle j'ai joint un **projet sur la création d'une troupe immortelle de terre et de mer**

Oh! mon existence est bien abreuvée d'amertume, quelles perspectives pour ma femme et mes enfants et pour mes vieux jours.

- Conseil de santé 18<sup>e</sup> bureau, rapport au ministre de la guerre  
14 germinal An 9 (mars 1801)

Le conseil de santé proposera au ministre de mettre à la réforme le citoyen Florence, et de le remplacer à l'hôpital permanent de Nice par le citoyen Fournier chirurgien de 2<sup>e</sup> classe à Grenoble

La réforme du citoyen Florence est motivée sur ce qu'il ne serait pas dans le cas de remplacer au besoin le chirurgien en chef

- Lettre Florence au ministre de la guerre  
Nice 25 floréal an 9 (avr 1801)

J'ai reçu le 19 de ce mois ma cessation d'activité à l'hôpital, en date du 27 germinal (mars 1801) et nonobstant, le commissaire des guerres qui en a la police a cru devoir m'ordonner de continuer mes fonctions jusqu'à l'arrivée de mon successeur vu le petit nombre de chirurgiens restant dans cet hôpital

NON! le compagnon d'armes de l'immortel Bonaparte, l'ami j'ose le croire de plus chéri de son coeur, n'aurait jamais pris une pareille décision.

-Lettre du préfet Florens (Dpt AM), au ministre de la guerre  
23 prairial an 9 (mai 1801)

J'ai l'honneur de vous adresser une lettre du citoyen Florence qui réclame contre la réforme et qui demande à obtenir au moins une pension de retraite. Il a été utile à la République et à ses armées, comme officier de santé et comme dessinateur, il occupe aujourd'hui une place distinguée au lycée qui s'est établi par mes soins dans cette ville; il a rempli ses fonctions avec zèle et intégrité et sur la fin de ses jours il a à peine de quoi nourrir une famille nombreuse. Je vous prie de prendre la demande en considération, il est digne des bienfaits du gouvernement.

- lettre Florence au ministre de la guerre  
Nice 3 prairial an 9 (mai 1801)

Vous trouverez dans ma lettre, quoique chirurgien dès mon enfance, les preuves de mon amour pour les arts et les sciences, que je n'ai point cessé d'exercer. La **colonne d'immortalité** que le citoyen Florens préfet du dpt des AM m'a fait la grâce d'adresser lui-même au ministre de la justice en est une preuve

-Certificat du Citoyen Courgines, Officier de santé supérieur attaché à l'hôpital militaire de Nice  
30 fructidor an 9 (août 1801)

Je soussigné .... atteste que le citoyen Arnaud Florence a été employé dans le sus-dit hôpital depuis le **1er Nivose an V [21 décembre 1796]**, jusqu'au **30 fructidor an 9 [18 sept 1801]**

- Lettre Florence aux membres du service de santé  
Nice 11 fructidor an 9 (août 1801)

Le 14 germinal, le ministre a prononcé ma cessation de services. Je m'y attendais depuis l'an 7 que le département m'appela pour la visite des conscrits et qu'il me nomma membre du jury d'instruction près des écoles centrales. Cette distinction fut la source de tout ce que la jalousie et l'amour propre offensé m'ont fait éprouver de la part de mon chef. Sans reconnaissance des soins que je lui prodiguais dans sa maladie et de ceux que je pris de ses

effets lors de l'entrée de l'ennemi à Nice, qu'il quitta pour rentrer en France, sans égard pour mon enfant filleul de sa fille, ni pour les attentions que j'ai eu d'employer mon pinceau pour son utilité, sans distinction pour mon âge ni mon grade, me faisant faire strictement le service de chirurgien de 3e classe après avoir fait venir de Monaco le citoyen Toreille (qu'il a fait licencié aussi), pour le faire jouir des avantages de celui de 2e classe [ . . ] Dur et sombre avec moi, comme avec le dernier des infirmiers. Croiriez vous que c'est lui qui m'engagea de postuler à la place de bibliothécaire et qu'il est la cause que j'ai accepté celle de Pr de dessin (parce que je prévoyais ma chute) Croiriez vous enfin qu'il m'excite à vous demander le poste de 3e classe, vaquant par la mort du citoyen Nuges. Non citoyens, si je suis obligé par la misère à vous demander cette place, ce ne sera jamais par son canal. Je sens qu'il est douloureux dans mes vieux jours d'exercer un art que je ne cultivais que pour agayer mes loisirs, mais je sens aussi que les besoins de l'état et l'amélioration de ses finances doivent passer avant toute spéculation particulière. Je suis pauvre, mais je suis raisonnable

- Lettre Florence au ministre de la guerre  
Nice 30 floréal an 12 (avr 1804)

Il est vrai que ma réforme date du 14 germinal an 9, que la réforme de 5 officiers de santé qui venait d'avoir lieu à l'hôpital de Nice, j'ai dû obéir à l'invitation du commissaire des guerres de ne quitter mon poste qu'à l'arrivée de mon successeur, effectué sur la fin de fructidor

-Lettre de Florence au ministre de l'administration de la guerre  
Nice 14 vendémiaire an 14 (sept 1805)

Je ne vous demanderais, Monseigneur, pour récompense de mon dévouement qu'une place dans le lycée de Nice pour mon fils aîné âgé de 8 ans qui possède les connaissances requises, ainsi que votre protection pour un père de famille qui a tout perdu parcequ'il était aux armées.

-Notes feuillets isolés:  
ne pouvait se rendre à l'armée d'Angleterre  
zélé, peu de moyens

### Note -Résumé

\* **Arnaud à l'Académie de Toulouse:** ~ 1764/1767 ? ( de 15 à 18 ans)

\* **Arnaud au Royal Comtois:** 20 mars 1767/20 mars 1775

Voyage en Inde: 1769, hôpital Isle de France (Maurice): chir durant 2 ans, flûte «La Seine», vaisseau «Comte de Menon», garnison Lille.

\* **Arnaud entre 1775 et 1792 ??**

Employé à l'hôpital de Toulouse ? à Saint Gaudens ?

\* **Le bataillon de Haute-Garonne:** envoyé à l'Armée d'Italie: Montesquiou: été 92, Monaco: sept 92, puis Toulon: printemps 94, puis à l'Armée des pyrénées orientales (Perpignan): août 94/nov 94, puis retour et dissolution ? à Toulouse. En août et sept 95: Arnaud est sergent 122e demi-brigade, chez Vve Florence à Toulouse.

\* **Absence Arnaud:** (Augustine seule à Monaco): «depuis 2 ans»: mars 94 (après naissance Claudine) à nov 95 (20 mois en fait)

\* **Arrivée Arnaud à Nice:** fin 95: car conception JBapt: nov 95. Décès Claudine: janv 96: «au domicile de son père»

\* **Arnaud officier de santé:** nommé officier de santé: 16 floréal III (avr 1795), et deux ans et demi plus tard: nommé à l'Hôpital de Nice: nomination (janvier 97), commission (sept 97). Il a été «employé» à l'hop Nice, en attendant sa commission (de fin décembre 96 à septembre 97). Nommé à l'Armée d'Angleterre à Rouen: fev 98 (15 ventôse an 6), commission : mars 98 (7 germinal an 6). Tentatives pour le révoquer: fev 1800 (Lemarrois) et oct 1800.

Lettre réforme: 14 germinal an 9 (mars 1801), mais poursuit jusqu'en sept 1801.

Arnaud à l'hôpital de Nice: fin déc 96/sept 1801: 4 ans et 9 mois

plan géométral: mai 97

\* **Causes de sa réforme:** Conseil de santé: «ne serait pas dans le cas au besoin de remplacer le chirurgien en chef». Note: «Zélé, peu de moyens». Pour Arnaud (lettre 11 fructidor an 9/ août 1801): complot, jalousie du directeur Courgines

\* **Etudes Arnaud**

- Levée des plans pour l'Armée des Pyrénées-Orientales: août/ nov 94
- Plans topographiques des hôpitaux des PyrOrientales
- Mémoire historique pour l'armée des PyrOrientales
- l'Etude la nature relativement aux maladies des armées: août 95
- Plan géométral de l'hôpital militaire de Nice: mai 97
- Colonne d'immortalité et projet de création d'une troupe immortelle: oct 1800



## Chronologie

- 1749, 29 avril Naissance Arnaud Florence, Toulouse (père)  
1767/1775: Arnaud s'engage au Royal Comtois  
1768, 6 janvier Naissance Augustine Vignalis, Monaco (mère)  
1781, Jean Baptiste Vignalis, Prix de l'Académie royale de Rome
- 1792, 12 février Arnaud élu au 3e bataillon des volontaires de Haute-Garonne  
1792, 22 octobre Le général d'Anselme dépêche un détachement à Monaco  
1793, 13 janvier Réunion des Assemblées primaires: Déchéance du Prince Honoré III  
1793, 19 janvier Première séance de la Convention Nationale Monégasque  
1793, 21 janvier La Convention Nationale Monégasque réclame le rattachement  
1793, 15 février La Convention rattache la Principauté à la République(Lazare Carnot)
- 1793, 2 Mars **Mariage Arnaud/Augustine, Monaco**
- 1794, 26 février Naissance Claudine, Monaco (8 ventôse 2)  
1794, mars ? Départ Arnaud et 3e bataillon, de Monaco: Toulon, PyrOrientales  
1794, août Arnaud dans les PyrOrientales (jusqu'en novembre)  
1794, 2 octobre Décès Dévote Vignalis (soeur Augustine), Nice (11 vendémiaire 3)  
1795, août Arnaud à la 122e demi-brigade (chez Vve Florence, à Toulouse)  
1795, 5 mai Arnaud nommé officier de santé (16 floréal 3)  
1795, nov ? Retour Arnaud à Nice  
1796, 6 février Décès Claudine, Nice (17 pluviôse 4)  
1796, 13 août Naissance Jean Baptiste F, Nice ( 26 thermidor 4)  
1796, 18 août JBV nommé «jury» à l'Ecole Centrale de Nice (1 fructidor 4)  
1796, 21 déc Arnaud entre à l'Hôpital n°3 de Nice  
1797, 18 février Arnaud chirurgien 2e classe, nommé Hop n°3 de Nice (30 pluviôse 5)  
1799, 18 janv ? Naissance Fortuné, Nice (29 Nivôse 7: 21janv1799?)  
1799, mars? Arnaud chargé visites des conscrits  
1799, 10 sept Décès Jean Baptiste F, Nice (24 fructidor 7)  
1799, 30 oct Décès Jean Baptiste V,(frère Augustine), Nice (8 brumaire 8)  
1799, déc? Arnaud remplace JBV au jury d'instruction Ecole Centrale  
1800, février Arnaud candidat Pr dessin à l'Ecole Centrale (suite JBV)  
1801, 4 avril Arnaud réformé de l'Hopital militaire de Nice (14 germinal 9)  
1801, 5 mai Arnaud nommé mbe Licée (arrêté Florens: 15 floréal 9)  
1801, 18 sept Arnaud quitte l'hôpital  
1801, 7 octobre Arnaud et Fodéré nommés commissaires aux statistiques (15 vend 10)  
1801, 23 déc Naissance Emmanuel, Nice (2 Nivôse 10)  
1802, 23 février Distribution prix Ecole Centr (discours Arnaud, 4 vent 10, report juillet)  
1802, 10 avril Décès Aimée (mère Augustine) Monaco (20 germinal 10)  
1803, 19 janvier Décès Antoine (frère Augustine) Monaco (29 nivôse 11)  
1803, 4 février Remise du rapport sur les statistiques (15 pluviôse 11)  
1803, 27 février Décès Claude (père Augustine) Monaco (8 ventôse 11)
- 1804, 10 mars ? Naissance Hercule à Nice (18 Ventôse 12: 29février1804?)  
1805, 11 juin Naissance Célestine, Nice (22 prairial 13)  
1806, 15 août Arnaud nommé percepteur à Vintimille  
1807, 14 octobre Mort Arnaud, Monaco (58 ans)

1820 Hercule embarque à Nice, sur Hoffnung en partance pour Anvers  
1823~début Embarque à Nice, sur «la Torche», en partance pour Toulon.  
1823, 31 juillet Passe-Port du gouverneur général de Monaco  
1823, 10 septembre S'engage à Toulon, comme novice, sur l'Annibal  
1823, 30 septembre Embarqué sur le Dromadaire, en partance pour Barcelone(départ4oct)  
1823, 15 octobre Embarque sur la «Marie-Thérèse», devant Mataro  
1823, 20 novembre Retour de la Marie Thérèse à Toulon  
1824, 20 février La Marie Thérèse appareille de Toulon

**1824, 8avril Arrivée Rio de Janeiro**

1824, 15 avril HF renonce à la navigation

1824, 1er mai HF débarque, la Marie Thérèse repart pour Rio de la Plata

1825, mai Quitte le magasin de Dillon, entre chez Plancher

1822/1825 Mort «Paulino», Egypte

1825, 3 Septembre Départ de l'expédition Langsdorff de Rio de Janeiro

1825, 2 Décembre Naissance D.Pedro II

1826, 22 Juin Départ de Porto Feliz

1826, 14 Décembre Arrivée à Albuquerque

1827, 30 Janvier Arrivée à Cuiaba, Séjour durant 1 an

1827, 13 Décembre Expédition scindée en 2. Arrivée Langsdorff à Diamantino

1828, 1er Mars Départ de Diamantino pour Santarem

1828, Mai, Juin Descente du rio Tapajos

1828, 1er Juillet Arrivée à Santarem

1828, 16 Septembre Arrivée à Belem

1829, 13 Mars Retour de l'expédition, Rio de Janeiro

**1830, 4 Janvier Mariage Maria Angélica de Vasconcellos**

13enfants: Amadore, Celestina, Francisco, Candida, Antonio,  
Arnaldo, Angelica, Paulo, Ataliba

s'installe à Campinas, ouvre mercerie

1830, Décembre 1ère version Zoophonie, remis Borel: «Mémoire sur la possibilité de décrire les sons et les articulations de la voix des animaux»

1831, 7avril Abdication D.Pedro I, part pour Lisbonne le 13

1831 Publie «Recherches sur la voix des animaux» (Zoophonie) R.Ogier-Rio

1831 Invente la Polygraphie

1832 S'établit commercialement à São Carlos:imprimerie polygraphique

1832 FaM élu député

1833, 15 Janvier Première note (datée 15-1-1833 dans son journal: «Livre d'annotations»), mentionnant ses travaux sur la photographie

1833, 29 Juillet Mariage Fortuné/Caroline Ferry, Monaco

1834, Janvier Première mention du nom «Photographie»

1835, 20 Septembre Révoltes Parà, Bahia, Rio Grande do Sul: Porto Alegre (Farroupilhas)

1835, 12 Octobre Régence du padre Feijò (démission sept 1837)

1836, 13 Octobre Retour C de Mello à São Carlos (études pharmacie à Rio 1834/1836)

1838, 5 Mars Fortuné promu Lieutenant des carabiniers du Prince

1838, 22 Avril Régence du marquis de Olinda

1839, Apprend la nouvelle de la découverte de Daguerre. «C'est moi qui ai conçu l'idée de la photographie. Voilà six ans que j'ai reçu cette idée»

1840, 17 Janvier Démonstrations de Daguerréotypie à Rio, abbé Louis Compte

1840, 23 Avril D. Pedro II monte sur le trône (15ans)

1840, 30 Septembre FaM envoyé en mission de pacification RG do Sul

1842, 10 mai Révolution des libéraux à São Paulo

1846, 4 Juillet Mort Francisco Alvarès Machado, Niteroi (père Angélica)

1849 Florence commence l'écriture de «L'inventeur au Brésil: Recherches et découvertes d'un Européen pendant vingt ans de résidence dans l'intérieur de cet Empire»

1850, 17 Février Mort Maria Angélica

1851, 13 Septembre Mort Dona Candida Maria de Vasconcellos Barros, mère Angélica?

1854, Mariage Carolina Krug. Enfants: Ataliba, Henrique, Guilherme, Paulo

1855, Mai Voyage en Europe. Paris: démarches, Monaco (Aug:87ans, HF:51ans)

1855 Mort Carlos Engler

1856, 15 janvier Acquiert la fazenda Soledade

1857, 12 juin Décès Augustine (mère, 89 ans), Monaco

1860, 5 Février Décès Célestine (soeur), Monaco

1862, Correspondance avec Taunay (Mémoires scientifiques)

1863, Oct, Nov Mort Paulo(fils), capitaine Wright

1864, 8 Février Mariage François (fils)/Théodorine (fille Fortuné), Monaco

1864, 6 Mars

1865, 19 Juillet Décès Fortuné, Monaco

1867, 6 Mai: Guerre Brésil/Paraguay (1865/1870): invente les milices de Sertanistas

1872, 16 Janvier Décès Arnaldo (fils), Monaco

1877, 20 Décembre Mort Joaquim Corrêa de Mello

1879, 28 Mars Mort Hercule Florence, (75 ans), Campinas (Sao Carlos)

**\* Acte de naissance de Claudine Florence, Monaco, 8 Ventôse An II**

Aujourd'hui neuvième jour du mois de ventôse, an second de la République Française une et indivisible, à onze heure du matin, par devant moi, François Franciosy, membre du Conseil général de la commune du Fort d'Herule, çï devant Monaco, élu le vingt sept nivôse dernier pour dresser les actes destinés à constater les naissances, mariages et décès des citoyens, est comparu en la salle publique de la maison Commune, Arnaud Florence, natif de Toulouse, district du-dit, département de la Haute Garonne, chirurgien major du Troisième bataillon de la Haute Garonne, domicilié en cette commune, lequel assisté de Claude Vignalis, peintre, âgé de soixante et seize ans, et d'Elisabeth Gastaldi, âgée de vingt cinq ans, tous deux domiciliés en cette municipalité, a déclaré à moi François Franciosy, qu'Augustine Vignali, son épouse en légitime mariage, est accouchée hier huit ventôse à dix heures de matin, dans sa maison située rue de l'hôpital d'un enfant femelle qu'il m'a présenté et auquel il a donné le prénom de **Claudine Elisabeth Herculine**. D'après cette déclaration que le citoyen Claude Vignali et la citoyenne Elisabeth Gastaldi ont certifiée conforme à la vérité et la représentation qui m'a été faite de l'enfant dénommé, j'ai rédigé en vertu des pouvoirs qui me sont délégués le présent acte que Arnaud Florence, père de l'enfant et les deux témoins ont signé avec moi

**\* Acte de décès: Arnaud Florence, Monaco, 14 Octobre 1807**

Commune de Monaco, département des Alpes Maritimes. Du quatorzième jour du mois d'octobre l'an Mil huit cent sept à cinq heures de relevé à Monaco. Acte de décès de **Arnaut Florence**, chirurgien, fils à ... Roch Florence et à Antoinette Villette, ses Père et Mère, Décédé aujourd'hui quatorze octobre .... à huit heures du matin, natif de Toulouse Département de la Haute Garonne, âgé de quarante huit ans cinq mois révolu, mari de Dme Augustine Vignali native de Monaco demeurant en cette dite commune de Monaco. Sur la réquisition à nous faite par le sieur Antoine Cravesan, propriétaire, âgé de soixante sept ans, qui a dit être cousin par alliance du défunt. Et par le sieur Marc Casanova menuisier de profession âgé de trente quatre ans, demeurant en cette dite commune, qui a dit être voisin du défunt

**\* Acte de décès: Augustine Florence, Monaco, 11 Juin 1857**

L'an Mil-huit-cent-cinquante sept et le douze du mois de juin, Par devant Nous Jean François Melon, maire de la ville de Monaco, Chevalier de l'ordre Impérial de la Légion d'honneur, Officier de l'Etat-Civil, sont comparus Messieurs Nicolas Bellando, commis-greffier du Tribunal Supérieur, séant à Monaco, âgé de cinquante six ans et Sabin Blanchy, percepteur des Contributions Directes, âgé de trente sept ans, demeurants en cette ville, lesquels nous ont déclaré que Dame Marie-Augustine Brigide Vignalis, Veuve de Monsieur Arnaud Florence, âgée de quatre vingt neuf ans révolus, native de cette ville, fille de feu Monsieur Claude Vignalis, et de feu Dame Aimée Gastaldy, est décédée en cette ville hier onze de ce mois à midi. Après nous être assurés...

((0))Morts enfants. Hercule et Angelica donnaient aux suivants les prénoms des enfants décédés: Francisco ((François) 11,2, 3 et Arnaldo ((Arnaud) 11,1.

- Choix prénoms: en référence aux parents: Francisco ((père MAngelica), Celestina ((soeur HF), Cândida ((mère MAngelica), Arnaldo/Arnaudl ((père HF), Paulo ((frère HF)  
nb: Il n'a donné à aucun le prénom de son frère Fortuné .

- Mariages Hercule ((Maria Angelica/Caroline): un 4 janvier, à 24 ans d'écart ((1830/1854))



## ORIENTAÇÕES PARA O USO DOS ARQUIVOS DIGITAIS

Esta é uma cópia digital de um documento (ou parte dele) que pertence ao Instituto Hercule Florence ou a instituições parceiras. Trata-se de uma referência, a mais fiel possível, a um documento original. Neste sentido, procuramos manter a autenticidade e a integridade da fonte, não realizando interferências digitais além de ajustes de contraste, cor e definição.

### **1. Utilizar este documento apenas para fins não comerciais**

Os textos e as imagens publicadas no IHF Digital são de domínio público, porém seu uso comercial não está autorizado. Alguns textos e imagens provêm de instituições parceiras e somente poderão ser utilizados após consulta ([contato@ihf19.org.br](mailto:contato@ihf19.org.br)).

### **2. Créditos**

Ao utilizar este documento, você deve dar o crédito ao autor (ou autores), ao IHF Digital, ao acervo original e ao autor(es) da reprodução/tratamento digital. Solicitamos que o conteúdo não seja republicado na rede mundial de computadores (internet) sem prévia autorização do IHF e/ou da instituição parceira.

### **3. Direitos do autor**

No Brasil, os direitos do autor são regulados pela Lei nº 9.610, de 19 de fevereiro de 1998. Os direitos do autor estão também respaldados na Convenção de Berna, de 1971. Se você acreditar que algum documento ou imagem publicada no IHF Digital esteja violando direitos autorais de tradução, versão, exibição, reprodução ou quaisquer outros, solicitamos que nos informe imediatamente ([contato@ihf19.org.br](mailto:contato@ihf19.org.br)).

### **4. Responsabilidades**

O IHF reserva-se o direito de alterar o conteúdo do site, sem necessidade de aviso prévio, assim como rejeita qualquer responsabilidade pela utilização não autorizada do conteúdo deste site por terceiros.